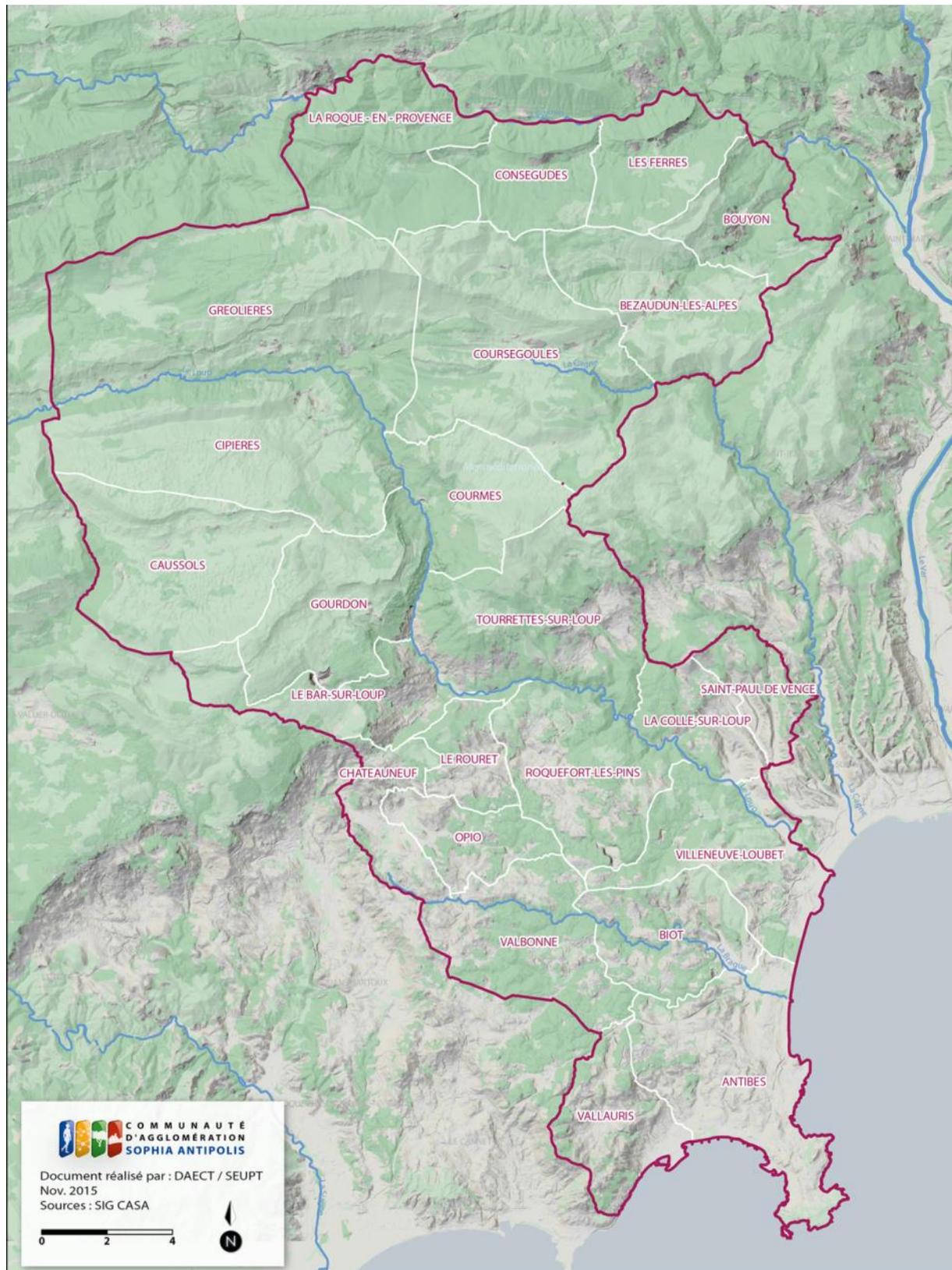


Rapport sur la situation en matière de Développement Durable et bilan annuel du Programme Développement Durable CASA'Venir





Les 24 communes de la CASA





Présentation du territoire

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis existe depuis le 1^{er} janvier 2002. Elle s'étend sur 483 km² et est composée de 24 communes, divisées en trois ensembles : la bande littorale urbanisée, regroupant le plus grand poids de population ; un territoire intermédiaire, entre urbain et rural, support de la technopole et principalement constitué d'habitats individuels, et le haut pays composé de villages et de sites naturels préservés (SCOT, 2008).

Avec une population actuelle de près de 180 000 habitants, le territoire a connu un essor démographique considérable avec près de 75 000 habitants de plus en 30 ans. Ce développement a conduit à une urbanisation rapide du territoire caractérisée par une spécialisation marquée et une consommation importante des espaces. Aujourd'hui l'héritage de ce mode d'urbanisation est un mitage urbain important, une majorité d'habitats individuels principalement sur le Moyen Pays, un système de mobilité basé sur la voiture individuelle et une activité agro-pastorale en nette diminution. Cependant, le territoire bénéficie d'atouts majeurs : une grande richesse naturelle, une attractivité économique importante notamment grâce à la technopole et au tourisme, ainsi qu'une économie résidentielle développée.

C'est dans ce contexte que la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis tente d'adapter ses politiques publiques aux besoins du territoire, tout en intégrant les enjeux du développement durable.



Introduction sur le développement durable

Le concept de développement durable a été défini dans le rapport de Gro Harlem Brundtland, Notre Avenir à tous (1987), par " un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ".

Afin d'atteindre cet objectif de développement, les pouvoirs publics et la société civile doivent travailler main dans la main afin de concilier trois domaines qui se sont longtemps ignorés et dont les enjeux peuvent être divergents :

- ❖ l'économie
- ❖ l'environnement
- ❖ le social

Pourtant, à long terme, il ne peut y avoir de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

En ce qui concerne la CASA, 10 engagements phares ont été définis dès 2007 en faveur de l'environnement et du développement durable. Ils ont été déclinés dans le programme d'actions de sa Charte pour l'environnement mis en œuvre dès 2008.

Consciente des enjeux internationaux, nationaux et locaux, et forte de son expérience et de sa maturité, la CASA souhaite aujourd'hui réaffirmer son engagement en faveur du développement durable, redéfinir sa politique et structurer son action en la matière. Ainsi, s'est-elle engagée en 2015 dans l'élaboration de son programme de développement durable : le **Programme CASA'venir**.





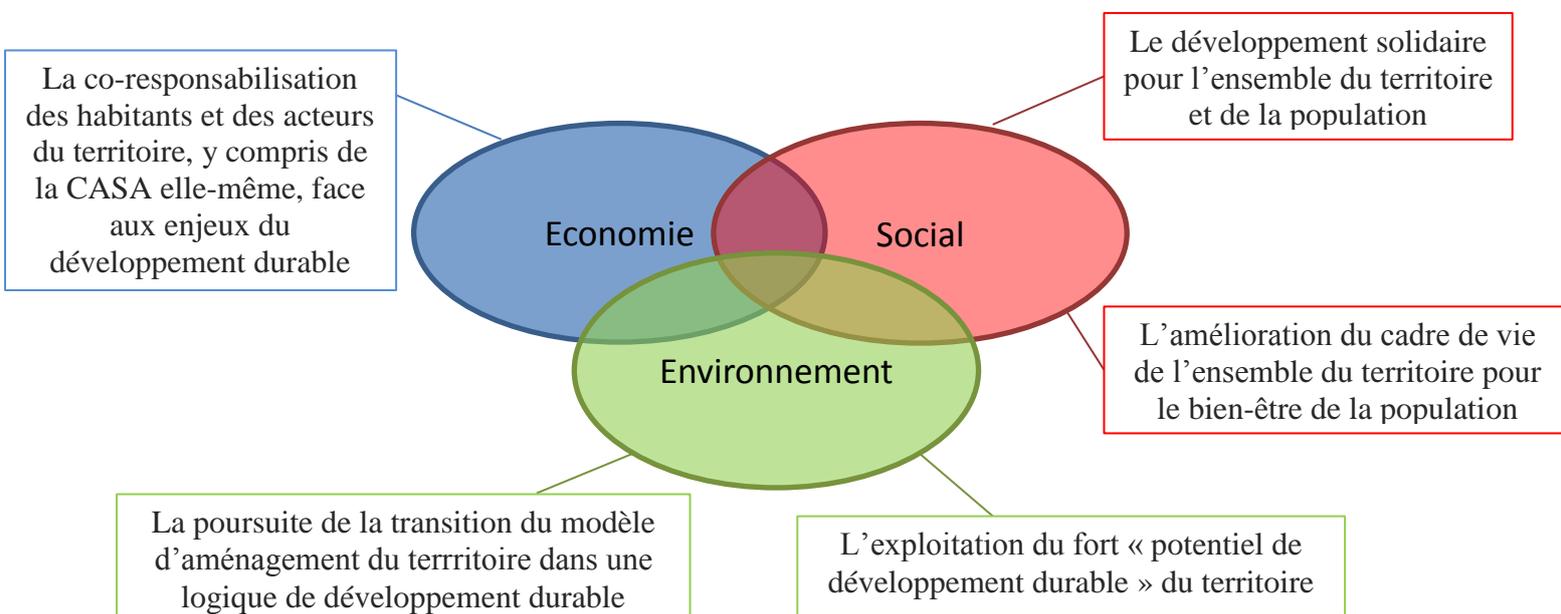
Dès 2016, un diagnostic complet du territoire a été réalisé au regard des compétences de la CASA : Aménagement, Habitat, Mobilités, Environnement, Economie, Culture, Vivre ensemble et Exemplarité interne. Les résultats du diagnostic permettent d'identifier **les points forts et pistes d'amélioration possibles** pour chacune des thématiques. L'année 2018 a permis, au travers de ce diagnostic et en collaboration avec l'ensemble des directions, d'établir un programme d'actions sur 5 ans et donc de proposer une **politique de développement durable adaptée aux besoins du territoire s'articulant autour des 5 enjeux du développement durable.**

De ces trois piliers du développement durable et du travail engagé au travers de l'élaboration de CASA'Venir ressortent cinq grandes finalités :

- ❖ **La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable**, notamment au travers de la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- ❖ **L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire**, en ce qui concerne la préservation de ses ressources écologiques et patrimoniales ;
- ❖ **L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien être de la population**, en termes d'épanouissement et de satisfaction des besoins essentiels notamment ;
- ❖ **Le développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population**, associant cohésion entre territoires et entre générations ;
- ❖ **La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du développement durable**, notamment au travers de démarches éco-responsables et dynamiques.

Lors de la réalisation d'un projet, sur le territoire d'une collectivité par exemple, une approche développement durable prend en considération l'impact de ce projet au regard des cinq enjeux du développement durable.

Illustration des 3 grands piliers du développement durable et de ses 5 enjeux





Cadre réglementaire et composition du rapport

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 pris en application de l'article 255 de la loi dite «Grenelle 2» du 12 juillet 2010, soumet les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50.000 habitants, à l'élaboration d'un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Ce rapport doit être présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement au débat d'orientation budgétaire.

En vertu de son statut d'EPCI, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est tenue de répondre à cette réglementation, et de réaliser annuellement son rapport sur sa situation en matière de développement durable. Ce dernier s'inscrit dans un contexte de transparence et de complète information des citoyens, et sera donc publié, comme les années précédentes, sur le site internet www.casa-infos.fr.

Rédigé après recensement des informations auprès des différentes directions et missions par le biais d'entretiens individualisés sur leurs activités, ce rapport est construit à partir d'une trame conseillée par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et en s'appuyant sur le programme d'action CASA'Ve nir finalisé cette année.

L'ensemble, ou du moins une grande partie des actions et programmes menés par la CASA ont été examinés au regard du développement durable et font désormais partie du programme d'action.

Le rapport, produit chaque année, présente donc un état des lieux de la situation de la CASA en matière de développement durable pour l'année 2018 et fait état des pratiques opérées et en perspective pour les années à venir selon les activités de chaque direction.

Deux grandes parties composent ce rapport :

- I. **Un point sur chacun des enjeux du développement durable définis dans le cadre du Programme d'action CASA'Ve nir, mentionnant les principales actions menées par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis pour l'année 2018 ainsi que les perspectives à venir,**
- II. **Une seconde partie sur le fonctionnement interne, la gouvernance et la conduite de projet de la collectivité au regard du développement durable,**

En annexe de ce rapport est présenté le détail des actions menées pour chaque direction. Le rapport 2019 fournira également en annexe la composition transversale et complète du Programme d'action Développement Durable de la CASA : CASA'Ve nir.

Première partie :

Des actions menées sur le territoire qui répondent aux 5 enjeux du développement durable

- 1. La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable**
- 2. L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire**
- 3. L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population**
- 4. Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population**
- 5. La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du développement durable**



La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

La CASA s'est engagée dès l'origine dans une **politique volontariste** en intégrant les enjeux climatiques et énergétiques dans l'ensemble de ses politiques sectorielles. Elle s'attache à lutter contre le changement climatique et la pollution de l'atmosphère au travers de deux axes principaux : la **promotion des énergies renouvelables** et la **diminution des émissions polluantes et de gaz à effet de serre**.

Dès 2009, elle a formalisé son engagement dans le Plan Local Energie Environnement, puis au travers du **Plan Climat Energie Territorial (PCET)** en 2013 dont font désormais partie les collectivités composant le Pôle Métropolitain Cap Azur (la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, la Communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins et la CASA) ainsi que les villes de Cannes, Grasse et Antibes. La CASA poursuit aujourd'hui la mise en œuvre d'actions dans le cadre de son PCET, dans le but de diminuer les émissions de Gaz à effet de Serre (GES) et de développer les énergies renouvelables sur le territoire. En 2018, elle a donc effectué le déploiement de ses **Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques (IRVE)**. Ces bornes permettront de desservir le territoire pour l'ensemble de la population et de favoriser le développement de modes de déplacement alternatifs et plus respectueux de l'environnement pour les habitants.

Sur ses propres projets, la CASA analyse systématiquement la faisabilité de produire de l'énergie ou de recourir à une solution d'énergie renouvelable. Ainsi, le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le Business Pole permettra d'assurer la production de 40% de la consommation d'énergie des parties communes du bâtiment.

Dans le cadre de la labellisation « **Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte** » (TEPCV) de la CASA, différentes actions ont été poursuivies en 2018 telles que l'achat de véhicules propres ou le développement de la **plateforme d'accompagnement à l'énergie solaire** « In sun we trust ».



Plan Climat Energie

ANTIBES - CANNES - CAPG - CAPL - CASA - GRASSE



Zoom sur...



WIIIZ, votre nouveau réseau de recharge pour faire le plein d'énergie !

En 2018, les thématiques de la mobilité durable et de l'énergie ont été des axes de travail forts pour la CASA. Le réseau WIIIZ est une action du Plan Climat Energie Territorial (PCET) réalisé à l'échelle du pôle métropolitain. Sur les 95 bornes que compte ce nouveau réseau public de bornes de recharge accélérées pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, 34 bornes ont été implantées par la CASA sur son territoire.

La **promotion des énergies renouvelables** et la **sobriété énergétique** sont deux thématiques particulièrement prises en compte dans les projets d'aménagement et les études urbaines de la CASA. Ces enjeux sont désormais systématiquement intégrés et des actions en découlent telles que la **réhabilitation énergétique du parc social**.

L'**efficacité énergétique** des bâtiments publics, communautaires et des logements privés et conventionnés est également au cœur des préoccupations de la collectivité et font l'objet d'actions spécifiques. En ce sens, la CASA œuvre à la **renovation énergétique du parc de logements public et privé** sur son territoire.

Ainsi, la lutte contre la précarité énergétique et la réhabilitation énergétique sont deux volets importants du **Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH)** de la CASA qui a démarré en 2016 pour une période de 3 ans. Il prévoit la réhabilitation de logements avec la réalisation de diagnostics de performance énergétique avant et après travaux étant précisé que les aides financières octroyées sont conditionnées par l'obtention d'un

gain énergétique de 25% pour les propriétaires occupants et 35 % pour les propriétaires bailleurs.

En 2018, il a permis de faire bénéficier 56 propriétaires d'aides techniques et financières de l'ANAH. Ce dispositif est arrivé à son terme cette année.

La CASA œuvre également dans la rénovation et la revalorisation du patrimoine communal.



Par ailleurs, la CASA est engagée sur une mission d'information et de conseil en termes d'énergie auprès de sa population. Les outils Coach Copro et In sun we trust s'inscrivent dans cette démarche, ainsi que le dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP). Environ 40 000 habitants sont dans le dispositif aujourd'hui, et le bilan est positif. L'économie d'énergie sur les communes en 5 ans est de plus de 480 000€. En 2018, la CASA a ainsi accompagné les communes sur leurs projets, et plus particulièrement sur les marchés pour la mise en concurrence.

Par ailleurs, la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) de l'habitat devrait être mise en œuvre en 2019. Cette plateforme permettra un accompagnement complet pour les travaux de rénovation énergétique des particuliers : primo conseil, montage de dossiers de subvention, choix de l'entreprise ainsi qu'un accompagnement aux entreprises.

L'Espace Info Energie, quant à lui, continue d'accompagner les copropriétés à la réhabilitation énergétique par le biais d'une permanence mail.

Zoom sur...

« Trophé Climat Energie 2018

Pour l'ensemble des actions menées au niveau climat énergie, la CASA a reçu cette année le trophée « Or - catégorie intercommunalité ».

- La participation au développement des énergies renouvelables avec le déploiement de la plateforme solaire « In Sun We Trust » pour les habitants,
- La promotion du vélo sur le territoire (création d'une communauté d'utilisateurs, ouverture de la maison du vélo, développement des pistes cyclables, etc.),
- La sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau des scolaires qui ont bénéficié de « Watty dans les écoles » sur les communes CASA.

**DES PANNEAUX SUR MON TOIT
POURQUOI PAS !
LA CASA M'ACCOMPAGNE**

RDV SUR : <https://casa.insunweitrust.solar>

EN UN SEUL CLIC SUR LA PLATEFORME SOLAIRE DE LA CASA, VOUS POUVEZ :

- ⚡ Tester votre potentiel solaire
- ⚡ Effectuer votre simulation financière sur une durée de 20 ans
- ⚡ Demander votre devis gratuit et échanger en direct avec un expert
- ⚡ Être mis en relation avec des entreprises locales labellisées

La CASA s'efforce de **réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre**, notamment par le développement de **transports climatiquement durables**, l'amélioration de la mobilité, (Projet Bus-Tram, le réseau Envibus et le transport à la demande, les modes doux, le



covoiturage dynamique, le plan vélo) et la réduction des déplacements ou de la consommation des véhicules.

Ainsi Envinet possède des **véhicules plus sobres** : il s'agit de 18 véhicules de collecte norme Euro 6, d'un véhicule de service électrique, de véhicules de collecte électriques pour les vieilles villes et de systèmes de pompe à débit variable sur certains équipements. Un travail sur la **réduction et l'optimisation des tournées de collecte** dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre a aussi été fait, permettant de passer 8 communes à deux collectes par semaine au lieu de trois et de développer le parc de points d'apport volontaire pour le verre. Dans le cadre du Schéma Directeur, la mise en place de bacs enterrés sur les communes de la frange littorale a été lancée cette année.

Le réseau Envibus contribue également à la diminution des émissions de gaz à effet de serre notamment grâce à un **service plus performant** : le parc de véhicules de service

d'Envibus est composé de 28% de véhicules à faibles émissions de gaz à effet de serre (4 zoé), et 15 % de la flotte urbaine pour l'exploitation du réseau. Envibus est à faible émissions GES (2 Minibus électriques Bluebus Bollore, 14 bus standard et MCL en Euro 6). De plus, la flotte d'Envibus est renouvelée progressivement par des véhicules plus sobres (bus norme euro 6). **L'attractivité du réseau de transports** est un axe d'amélioration fort cette année avec la création d'une application à l'échelle du pôle métropolitain et le travail sur l'intermodalité : l'objectif permanent est d'augmenter les campagnes de communication pour la promotion du réseau Envibus afin de capter davantage d'utilisateurs, répondre aux besoins des actifs de Sophia et donc de réduire le nombre de voitures individuelles.

EXEMPLARITE INTERNE

Le Plan Vélo de la CASA

Dans le cadre de son Plan Mobilité, la CASA a fait l'acquisition de 15 vélos à assistance électrique (VAE) cette année pour permettre le test par les salariés de Sophia Antipolis de ce mode de déplacement.

- 10 vélos sont sous la gestion associative de « Choisir le vélo », association qui fait vivre la CASA du Vélo qui a ouvert cette année à Garbejaire.
- 5 autres VAE sont disponibles à la CASA sur le site des Genêts.

Le développement des pistes cyclables, la création d'une communauté des usagers ainsi que la diffusion d'un guide des déplacements du quotidien favorisent l'intermodalité et les modes de transports doux sur le territoire de la CASA.



L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

La CASA bénéficie d'un territoire exceptionnel, riche et varié, composé à 80% d'espaces naturels, justifiant son engagement dans la préservation de la biodiversité et des paysages. Elle agit donc pour une préservation durable de la biodiversité et des milieux, mais également des ressources tant sur son territoire, qu'au travers de son propre fonctionnement.

En matière de biodiversité et de protection des espaces naturels, la CASA poursuit ses missions d'animateur sur ses **sites Natura 2000**. Son travail de concertation avec les usagers et les études d'incidences permettent d'adapter au mieux les projets et les pratiques à la préservation des habitats naturels et des espèces malgré les conflits d'usages présents sur le territoire. Les tournées de sensibilisation et les films réalisés sur les sites Natura 2000 diffusés sur les réseaux, ainsi que la Charte Natura 2000 concourent à informer, responsabiliser les usagers et les invitent à adopter un comportement respectueux. La Charte Natura 2000 a ainsi été signée par une quinzaine d'acteurs, et le travail **d'implantation de panneaux d'informations pédagogiques** sur les sites Natura 2000 des Gorges du Loup et Dôme de Biot se poursuit.

Les **Mesures Agro-environnementales et contrats Natura 2000** mis en place assurent également d'avoir des modes de gestion du milieu favorisant la préservation de la biodiversité et la conciliation des usages.





De plus, avec la **réalisation d'inventaires naturalistes** sur des secteurs à enjeux communautaires intégrés au SCOT, porteurs de projets d'aménagement et plus globalement sur les terrains aménageables de Sophia Antipolis, la CASA acquiert une meilleure connaissance de la biodiversité présente sur son territoire, évalue l'impact des actions déjà en cours et agit pour mieux la préserver en l'intégrant dès l'amont des projets.

De manière plus globale, à l'échelle de son territoire, les **documents de planification et de programmation** (PLH,

SCOT), les **projets d'aménagement** (projets d'éco quartiers, démarche Sophia Antipolis 2030, projets de ZAC) et les **infrastructures** réalisées par la CASA (Bus Tram), s'attachent à **optimiser l'occupation de l'espace, à préserver les richesses patrimoniales locales et à limiter les besoins en ressources naturelles**. En effet, pour mailler davantage les espaces naturels et garantir à long terme la circulation des espèces, la CASA étudie les fonctionnalités écologiques de son territoire en vue de définir sa **Trame Verte et Bleue**, qui sera intégrée dans son SCOT en révision.

EXEMPLARITE INTERNE

La CASA est engagée dans la lutte contre le Charançon rouge, espèce invasive qui ravage les palmiers du territoire. **500 pièges** accompagnés de phéromones ont donc été mis à disposition de la population gratuitement en échange du recueil chaque semaine du nombre de charançons capturés. Ces relevés alimentent une base de données, cette opération s'inscrit dans le cadre d'une **démarche scientifique participative**.

Plus de 25 450 charançons capturés en 2018.



Egalement très attentive aux problématiques des espèces **nuisibles** animales et végétales, danger pour la biodiversité, la CASA développe des actions de sensibilisation spécifiques (stands, flyers, réunions...) et sert de relai d'information des différents plans de lutte départementaux ou nationaux, comme le plan de lutte contre l'écureuil à ventre rouge le frelon asiatique ou encore le charançon rouge du palmier.

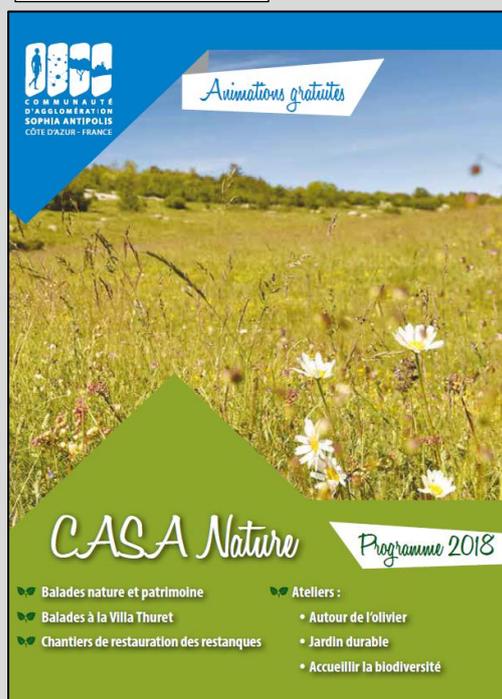
Le territoire de la CASA est riche d'une grande diversité paysagère. Retenue en 2014 par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) dans le cadre de l'appel à projet « **Plan de paysage** », la CASA s'est engagée dans la **préservation de la diversité des paysages et le traitement des difficultés identifiées** par la définition de grandes orientations paysagères et des premières actions opérationnelles. En parallèle, les **restanques**, importantes tant en termes d'écologie et d'agriculture que de patrimoine, sont des éléments majeurs de notre paysage. Engagée depuis 2015 dans leur préservation et leur



promotion aux côtés du Pays de Grasse, du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement 06, la CASA initie, cette année encore, les personnes volontaires aux techniques de pierres sèches au travers de chantiers école et collabore à la création de nouveaux outils d'information (film, guide). Enfin, dans la continuité des différentes actions et initiatives portées la CASA, le programme **CASA Nature** a été réitéré en 2018. Il s'agit de la vitrine des actions environnementales proposées au grand public par la CASA, actions créées et regroupées dans un programme distribué et en ligne depuis la création de son site internet cette année.

En plus de la protection des milieux, la CASA agit sur la préservation des ressources. La 4^{ème} **grainothèque de la collectivité** a été inaugurée à Biot. Elle est complémentaire à celles d'Antibes, de Valbonne et de Villeneuve Louvet qui représentent aujourd'hui le moyen pour la population de s'intéresser et de prendre connaissances des espèces végétales qui l'entoure, mais aussi d'échanger autour de « **café-grains** » et de troquer ses semences. Chaque grainothèque est animée par une association locale, ce qui permet une mise en réseau intéressante pour la sensibilisation et le partage d'expériences.

Zoom sur...



CASA Nature

Le programme CASA Nature 2018 a regroupé cette année **près de 48 activités gratuites, ouvertes à tous** autour de différents thèmes :

- Les balades nature et à la Villa Thuret,
- Les chantiers restanque et de préservation du patrimoine,
- Les ateliers autour de le cadre de l'olive, de la biodiversité et des jardins partagés.

Un site internet a été créé, ce qui permet une meilleure gestion des réservations, un meilleur accès à l'information et une observation de l'augmentation des retours grâce au livre d'or.

Environ 800 personnes ont bénéficié de ces activités.



L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

La CASA intègre **l'épanouissement de ses habitants, de ses agents et de ses entreprises** au cœur de son projet d'agglomération et de ses politiques territoriales, et développe de nombreux services pour y répondre.

Elle cherche à développer des **équipements et un cadre de vie de qualité** pour ses habitants. La mixité sociale et fonctionnelle est recherchée dans chaque opération étudiée et traduite dans les documents d'urbanisme. La qualité du cadre de vie proposé est également analysée avec soin dans chaque projet de construction.

La politique de **mobilité** de la CASA vise à développer et à diversifier davantage une **offre de qualité, ouverte à tous, adaptée aux spécificités de chacun et du territoire, tout en optimisant en continu le fonctionnement.**

Ainsi, le développement de l'accès à la mobilité s'illustre au travers, par exemple, de l'aménagement de 10 points d'arrêts répondant à la charte d'accessibilité chaque année pour les personnes à mobilité réduite. C'est aussi le suivi en temps réel des informations du réseau via Twitter, Facebook, et le site internet, ou encore le lancement de la nouvelle application mobile et de la e-boutique Envibus permettant d'acheter ses titres à distance. **La digitalisation** et la

facilitation des déplacements avec un **suivi en temps réel** est un gage de qualité et permet d'inciter à un changement de comportement.

Toutes ces nouveautés proposées permettent également de réduire significativement l'utilisation des documents papier et des déplacements en points de vente, l'intégralité des procédures se fait désormais à distance.

De plus, le développement de **pôles multimodaux**, comme celui d'Antibes en lien avec le futur Bus-Tram, et de parcs relais, comme celui réalisé à Opio, contribuent également à l'amélioration de la mobilité.

Outre la mobilité, la **culture** est largement diffusée sur le territoire, notamment par le biais des **médiathèques**. Le réseau des médiathèques propose un service de qualité, toujours plus performant, par la poursuite du développement des ressources mises à disposition et de services numériques. Une programmation culturelle riche et variée, tout au long de l'année et répartie sur le territoire, permet l'accès de tous à la culture. Les médiathèques sont également un acteur de la **sensibilisation de la population au développement durable**, puisqu'elles élargissent leur fond documentaire sur différentes thématiques : agriculture raisonnée, développement durable, etc... et proposent des actions culturelles sur des thèmes tels que l'écologie et la biodiversité. Le thème du premier semestre 2019 sera le



« Végétal » et proposera différents ateliers et projets littéraires et culturelles autour des végétaux. Pour aller plus loin, la CASA va à la rencontre des habitants au travers de nombreux stands d'information organisés à l'occasion des diverses manifestations communales.

Zoom sur...

Salon du Livre Jeunesse

En 2018, la **première édition du Salon du Livre Jeunesse** a eu lieu : près de 25 auteurs et 2700 personnes ont été présents pour cet évènement dont la fréquentation importante dénote d'un besoin notable. L'évènement s'est déroulé sur 2 journées : un jour réservé aux scolaires, et un jour ouvert à tous. Il sera renouvelé en 2019.



Le jeune public est aussi sensibilisé à l'environnement et au développement durable notamment grâce à l'**appel à projet Activ'ta Terre** qui rencontre toujours autant de succès auprès des établissements d'enseignement et les centres de loisirs. Il participe chaque année à la concrétisation d'une trentaine **d'actions de proximité** en faveur du développement durable et au développement **d'outils de sensibilisation**.

La CASA participe à la sensibilisation des scolaires, mais également de leurs familles, par le biais du **dispositif Watty** également. Il s'agit d'un programme de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie, au travers de différents ateliers thématiques (sensibilisation, suivi de la consommation...). Ce projet a été renouvelé cette année et concerne 55 classes de CM2, soit 1600 élèves, pour l'année 2018.

Pour permettre à tous ses habitants d'accéder à internet en Très Haut Débit (THD) et ainsi **lutter contre la fracture numérique**, la CASA s'est engagée à déployer **l'ensemble de son territoire en fibre optique (FTTH)** en conjuguant les déploiements des opérateurs privés sur les secteurs les plus denses avec ceux des secteurs les plus ruraux effectués par les partenaires publics. En 2020, **la totalité du territoire sera équipé de l'internet à très haut débit**.

De manière plus générale, la CASA s'attache à offrir des **services de proximité efficaces** tels que les antennes de justice,

les permanences délocalisées du service Logement, les points lecture, ainsi que les actions « hors les murs » réalisées par les médiathèques. De nombreuses directions sont engagées dans une démarche de **recherche permanente d'efficience** ; on peut noter la volonté de se certifier de la direction Envibus ou la certification ISO 9001 de la direction Envinet. La CASA veille également à assurer la **diffusion de l'information à sa population** sur les thématiques dont elle assure la gestion et s'emploie à améliorer sa visibilité. A cette fin, elle est désormais présente sur les réseaux sociaux et son site internet sera



entièrement restructuré en 2019. Différentes applications sont également des outils complémentaires au site mis à la disposition de l'ensemble des usagers de la CASA cette année (Cap Azur Culture, CASA dans ma poche,...).

Enfin, en termes de **prévention des risques naturels**, suite à la prise de compétence GEMAPI et Eaux Pluviales, la CASA travaille à la réduction de la vulnérabilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des habitants en finançant des études, mais également en sensibilisant la population des zones

considérées comme les plus risquées. La CASA a ainsi travaillé à l'amélioration de sa gestion de crise sur la base de rapports de vulnérabilité pour une meilleure anticipation et prévision des évacuations, mais également en améliorant les ouvrages existants et en travaillant à l'échelle du bassin versant. Ce travail documentaire et réglementaire est primordiale pour une bonne gestion des flux et de la ressource sur le territoire de la CASA.



Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

La charte fondatrice de la CASA est basée sur la solidarité entre les territoires qui la composent, principe largement décliné dans son projet d'agglomération et son SCOT. Les différents projets d'aménagement s'attachent à respecter ce principe et dessiner localement une **mixité sociale et fonctionnelle**, voire **générationnelle** quand les projets le permettent.

La CASA participe à la **solidarité interterritoriale** en répartissant les richesses grâce à des **dotations de solidarité** envers ses communes membres ou encore en leur versant des **fonds de concours (FDC)** pour soutenir leurs projets

sur plusieurs thématiques (équipements scolaires, culturels, sportifs, petite enfance). Pour ses communes de moins de 1000 habitants, la CASA finance 20% du montant des différents projets.

Au niveau international, la CASA a renouvelé ses visites annuelles dans le cadre du Centre International de Formation pour la transmission de savoir. Ces coopérations ont pour but d'assainir les pratiques en termes d'achats publics, et de soutenir une forme de développement durable pour des pays en voie de développement. La CASA a donc reçu cette année une vingtaine de cadres représentants de différents pays d'Afrique venus se former au sein des services de l'agglomération dans les domaines des marchés publics, de la sécurité et des risques, de la collecte des déchets, des transports, de la gestion du patrimoine et de l'environnement. Cette opération fut un véritable succès.

En matière d'**habitat**, la CASA poursuit le **développement de l'offre locative sociale** en apportant des aides financières aux bailleurs sociaux et en confortant sa politique foncière pour la réalisation de nouveaux programmes mixtes, intégrant également des logements en **accession sociale et encadrée à la propriété** et des logements **adaptés aux personnes à mobilité réduite**. Elle a également soutenu financièrement la **réhabilitation de logements** sur l'ensemble de son territoire au travers du dispositif du **PIADH** qui a pris fin cette année, **de subventions à destination des bailleurs sociaux qui réhabilitent les bâtiments les plus énergivores et des communes qui réhabilitent et conventionnent des logements communaux**. Elle est également en charge, par délégation, du **Système Intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)** pour les demandes d'hébergements, avec pour vocation de connaître les demandes de logement sur le territoire et de proposer une offre adaptée.



Zoom sur...

« Touche pas à ma pote »

La 2^{ème} édition de cette opération de sensibilisation au harcèlement et aux violences faites aux femmes à destination de collégiens a eu lieu au théâtre Antibéa d'Antibes.

Les élèves ont été sensibilisés aux propos et comportements sexistes au moyen de scènes de théâtre en interaction avec une troupe professionnelle ainsi qu'à une projection suivie de débats. Cette année, l'opération a été réalisée sur 2 journées complètes et près de 150 élèves ont pu en bénéficier.



La cohésion sociale est aussi un aspect important pour la CASA. En effet, elle œuvre pour la **prévention de la délinquance** et **l'insertion sociale et professionnelle** auprès des publics **en difficulté**. En 2018, la CASA a continué à soutenir des chantiers d'insertion, chantiers école et chantiers éducatifs, ainsi que des ateliers de prévention et de lutte contre la radicalisation. Près de 110 personnes ont pu assister aux différents chantiers cette année. La participation de la CASA a également été renouvelée cette année sur différents événements tels que les semaines de l'Égalité et de la Mixité des métiers via l'évènement EGAMIX, ou l'opération « Touche pas à ma pote » dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.

En complément, le **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)** permet l'accompagnement des personnes en situation de recherche d'emploi âgées de plus de 26 ans avec des freins sociaux (allocataires des minima sociaux et

demandeurs d'emplois longue durée, etc..). Le bilan de cette deuxième année est très positif, avec 180 personnes accompagnées et 63 sorties positives du programme, un résultat en augmentation.

Par ailleurs, les actions du Contrat de Ville se sont poursuivies. Il fera l'objet d'une évaluation intermédiaire en 2019. Dans le cadre du plan national « **Action Cœur de Ville** », la commune de Vallauris a été retenue pour bénéficier de subventions. Ce projet d'envergure quant à lui sollicite et met en avant la complémentarité des compétences de la CASA pour permettre au centre ville de Vallauris de retrouver son dynamisme et ses attraits.

La CASA soutient également une plateforme d'accompagnement des demandeurs d'emploi, un dispositif de BAFA solidaire ainsi qu'une auto-école sociale dans le but d'améliorer leur mobilité et de **faciliter l'accès à l'emploi**.

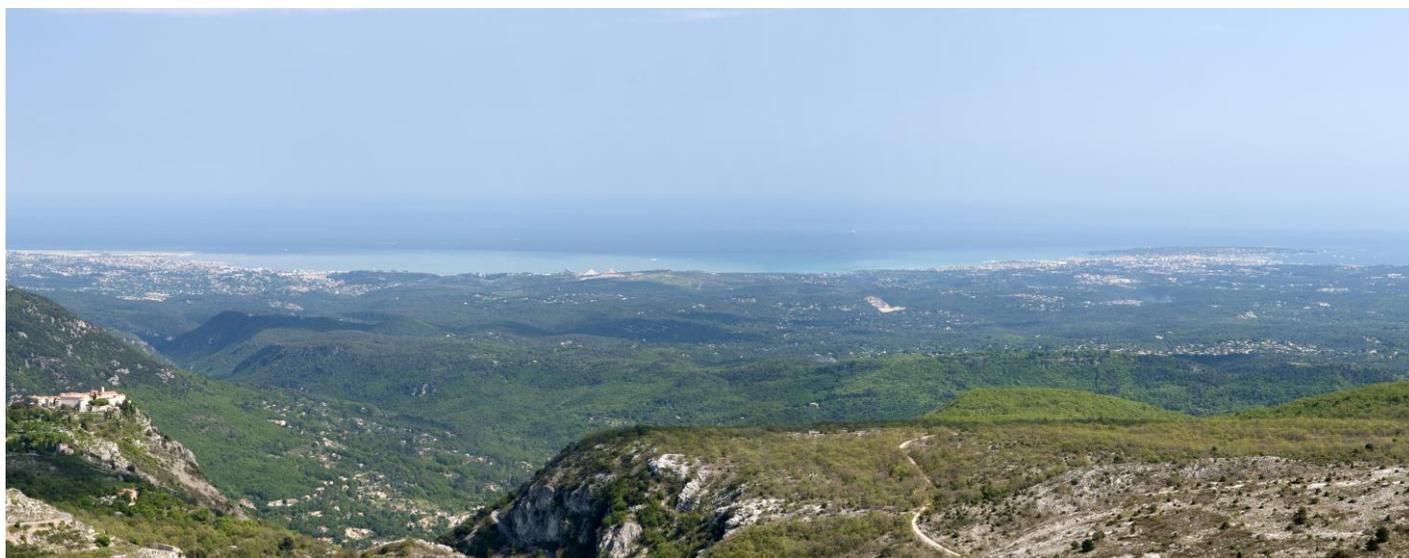
En termes d'accès au droit, les trois antennes de justice dispensent des



informations juridiques et permettent **un accès au droit anonyme et gratuit pour tous**. La CASA propose des permanences d'avocats, de la médiation familiale, des aides aux victimes, du droit au logement et à la famille. Des **services spécialisés** pour les situations les plus graves (unité

Parenthèse par exemple) et des associations spécialisées (HARJES, Centre Information sur les Droits Femme et de la Famille, Agence Départementale d'Information sur le Logement) viennent compléter cet éventail de services.

La CASA s'engage aussi dans la **lutte contre les discriminations** avec des politiques tarifaires adaptées permettant l'accès des services à tous (Envibus, Médiathèques, etc.) mais également par le biais d'actions en faveur des personnes handicapées (possibilité de réservation d'ouvrages dans les médiathèque avec navettes de déplacement des documents, mise en conformité des bâtiments existants pour faciliter l'accès aux personnes handicapées, systèmes d'annonces sonores dans les bus pour les déficients visuels, etc...). La mise aux normes des bâtiments publics pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été finalisée cette année et les travaux ont permis de rendre parfaitement accessible plusieurs bâtiments, comme la médiathèque d'Antibes par exemple.





La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du développement durable

La CASA affirme sa volonté de développer des politiques en cohérence avec des **modes de consommation et de production responsables**.

En matière de développement économique local, la CASA a poursuivi ses investissements en 2018 en maintenant sa politique économique basée sur trois piliers principaux : Sophia Antipolis, le commerce et le tourisme. En effet, au-delà des actions habituelles du Business Pôle, de **Starteo** et de la **Plateforme France Initiative** qui accompagne les porteurs de projets, la CASA a réorganisé son équipe et renforcer ses activités-piliers. La restructuration de la Direction Sophia Antipolis permet de coordonner la mise en œuvre de grands projets industriels, technologiques, scientifiques et commerciaux sur le territoire de la technopole et de renforcer la complémentarité entre les différents acteurs et les différentes compétences associées. Cette année a également fait l'objet de la préparation à l'année 2019, qui sera l'occasion de fêter les 50 ans de la technopole autour de nombreux évènements.

La CASA a lancé une stratégie de marketing territoriale sur le territoire de Sophia Antipolis et les partenariats ont été renforcés renforcés avec les acteurs de la chaîne de l'innovation et du développement économique (Sophia Club Entreprises, Telecom Valley, les pôles de compétitivité, Team Côte d'Azur...), la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) ou encore la fondation Sophia Antipolis. De

plus, des évènements ont été perpétués ou inaugurés, tels que la 5^{ème} édition de l'Open de l'entreprise ou encore la première édition de Soph.I.A Summit qui a eu lieu cette année. Ces évènements importants rassemblent porteurs de projet du territoire, experts partenaires et acteurs concernés de manière globale. La fréquentation est en hausse et le taux de satisfaction des participants important.

Par ailleurs, la CASA a cette année développer sa compétence tourisme. Elle conforte **son attractivité touristique** et explore de nouveaux axes de développement dans une concertation et une harmonisation du territoire. Elle participe notamment à la structuration du projet Madoura (Pôle Céramique) à Vallauris, autour de l'ancien atelier de Picasso, pour en faire un pôle de rayonnement économique, culturel et touristique ; ou encore au projet économique de proximité Marena Lacan.

De plus, les différentes collectivités de l'ouest du département ont engagé une dynamique de travail sur **l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** au travers du Plan Climat. La CASA souhaite approfondir le sujet en se lançant dans une réflexion sur **l'économie dite « en circuit court »** ou « économie circulaire » et intégrer cette thématique dans son **développement économique**.



Dans cette démarche, afin de faciliter l'économie en circuit court et développer l'activité agricole locale, la CASA a mis en place une **stratégie agricole** depuis 2012 qui vise à la préservation du foncier agricole et le développement d'une **activité agricole durable**. A travers des études foncières agricoles, des fonds de concours octroyés aux communes pour l'achat de foncier agricole, de l'animation auprès des propriétaires pour mobiliser les terres en friches, un accompagnement des communes pour l'installation d'agriculteurs, des stands de sensibilisation (jardins durables et éco responsables, ateliers de cuisine sur le bio et le locavorisme), la CASA souhaite **développer une agriculture de proximité** tout en modifiant les comportements de consommation de la population. Cette année, la CASA a donc obtenu une réponse favorable à sa candidature pour l'appel à projet (AAP) FEADER sur la préservation et la remobilisation du foncier agricole. Cet AAP concerne 14 communes de la CASA et porte sur 4 thématiques importantes : études d'opportunité de Zones Agricoles Protégées, études de potentiel agricole dans le cadre du PLU, animation foncière et remise en état de friches. Les premières actions ont été lancées, le programme s'étendra sur les 3 ans à venir. En parallèle, un projet est initié sur le territoire avec les agriculteurs locaux, dans le but de remettre en culture 10 ha de terres agricoles afin d'approvisionner les cantines des communes de la CASA. Dans le cadre du Plan paysage, une étude sur **la reconquête agricole à Sophia Antipolis** a permis d'identifier les espaces disponibles pour l'agriculture et le pastoralisme sur le périmètre de la technopole et un diagnostic a permis l'identification de la palette végétale sur le territoire CASA cette année.

Concernant la **gestion durable des déchets**, la CASA est très avancée avec plus de 80% de déchets valorisés (valorisation énergétique, matière et organique) et met en place des mesures favorisant l'augmentation du tri et l'optimisation des comportements citoyens en faveur d'une **consommation responsable** et d'une réduction des déchets à la source. Ainsi, au travers de la densification du maillage, de l'élargissement des consignes de tri ou encore de l'installation de dispositifs incitateurs, un travail sera mené sur la valorisation, la réduction des déchets ménagers et assimilés, l'exemplarité, la sensibilisation ou encore l'accompagnement des professionnels.

La considération de l'ensemble des aspects liés aux déchets est également de plus en plus présent dans les marchés de la

CASA, dont le renouvellement en 2019 fera l'objet d'une étude des clauses potentiellement instaurables (d'insertion ou environnementales quant à l'origine des matériaux par exemple).

La promotion des marchés clausés auprès des communes est une orientation de travail constante pour la CASA.



Deuxième partie : La gouvernance territoriale

- 1. L'organisation du pilotage**
- 2. La participation des acteurs et la transversalité des approches**
- 3. L'évaluation et l'amélioration continue**



Les méthodes de mise en œuvre des projets sont tout aussi importantes à prendre en compte que les finalités. Cinq principes ressortent quant à la mise en œuvre du développement durable : **l'amélioration continue, l'évaluation, la participation des acteurs, le pilotage des projets et la transversalité des approches**. Ils sont déterminants, et appréhendés simultanément tout au long de la vie des programmes, politiques et actions.

Pour clarifier la présentation, la CASA a choisi pour la cinquième année consécutive de grouper en trois parties ces cinq éléments. Une première partie exposera l'organisation du pilotage, une deuxième présentera la participation des acteurs et la transversalité des approches, et une dernière l'évaluation et l'amélioration continue.

L'organisation du pilotage

L'une des particularités de la démarche de développement durable réside dans l'association d'acteurs multiples au pilotage des actions et des politiques.

Le pilotage classique des politiques publiques, programmes et actions de la CASA s'effectue par le biais d'**instances décisionnelles** : le Conseil Communautaire, le Bureau Communautaire afin d'assurer aux élus les moyens d'un pilotage de proximité de l'agglomération et un suivi très régulier des dossiers, et les Commissions qui pilotent les grandes lignes directrices des projets.

Afin d'assurer le suivi des projets et la bonne information des équipes au plus haut niveau de la hiérarchie, des **comités de direction hebdomadaires** réunissent le Directeur Général des Services (DGS), les quatre Directeurs Généraux Adjointes (DGA) et les dix-sept directeurs. Ils permettent de partager l'information, valider les

décisions, et trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

En 2018, la **prise de compétence** GEMAPI et Eaux Pluviales a fait l'objet d'une grande réorganisation et structuration des équipes, qui ont déjà pu réaliser plusieurs missions. L'anticipation de la prise de compétence Eaux Usées et Assainissement a également été le sujet d'une réflexion tout au long de l'année dans le domaine du pilotage de projet au sein de la CASA. La contribution des communes au travers de groupes de travail, mais également des syndicats et acteurs concernés, a été nécessaire pour la bonne réalisation du transfert de compétences.

Enfin, des **comités de pilotage par projet** sont mis en place sur avis du Bureau ou du Conseil, qui ont en charge d'organiser le **suivi opérationnel** des projets de la CASA.



A chaque étape décisionnelle, ces instances peuvent apprécier la situation du projet au regard du développement durable, mais il n'existe pas d'outil spécifique de pilotage développement durable de projet. Avec le lancement du **Programme Développement Durable**, des groupes de travail ont été organisés sur les deux dernières années. Les représentants des différentes directions de la CASA, des différents acteurs de terrains tels que les associations et les entreprises, ainsi que le Conseil de Développement de la CASA, ont été associés à la démarche.

Antibes





La participation des acteurs et la transversalité des approches

La participation repose sur l'intérêt des acteurs quant au devenir du territoire et aux projets qui en découlent.

Ainsi, dans chaque démarche de projet initiée, la CASA organise des dispositifs de concertation associant les différents acteurs du territoire (élus, techniciens, représentants du monde économique, associatif, organismes publics, etc.), permettant donc une **transversalité des approches** et **un échange entre les équipes de la CASA et ses acteurs**.

Pour exemple, en septembre 2015, la CASA a initié son Programme Développement Durable. Depuis, de nombreux échanges ont eu lieu entre les élus, les entreprises, les agents de la CASA et les citoyens permettant ainsi **la participation des acteurs** pour l'élaboration de cette démarche **d'Agenda 21** basée sur **la concertation**.

Cependant, il n'existe pas de procédure systématisée de participation citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. **La démocratie participative** est mise en œuvre à l'occasion de chaque projet suivant un dispositif adapté, en prenant appui sur :

- Le Conseil de Développement
- Les concertations publiques et les enquêtes publiques
- Les questionnaires aux habitants
- L'organisation de réunions ponctuelles associant les acteurs concernés
- Les conseils de quartiers

Quelques projets-cadres mettent en œuvre une transversalité intégrée (PCET, SCOT, Bus Tram) autant dans la collaboration avec l'ensemble des services concernés que dans l'analyse transversale au regard de l'intégration des critères de développement durable.

La Maison de l'Emploi, la Plateforme Initiative France, la concertation avec les usagers des sites Natura 2000, les Cafés Envibus, ou encore les différents partenariats des médiathèques, témoignent de la forte volonté de la CASA **d'associer la population** et les acteurs dans ses projets.

De plus, cette année, les principales **collaborations avec les territoires extérieurs** ont été approfondies à l'occasion de la création officielle du **Pôle Métropolitain Cap Azur** (démarches de planification et projets liés à la mobilité notamment).



L'évaluation et l'amélioration continue

L'évaluation permet de vérifier la progression des actions, programmes et politiques publiques, mais également de mobiliser les différents acteurs sur les objectifs et les choix qui structurent les projets. Elle permet de surcroît de vérifier l'adéquation et la pertinence des actions menées au regard des finalités du développement durable. Suite à cette évaluation, des actions correctives sont mises en place afin d'assurer une amélioration continue des services de la CASA.

En matière de **dispositif d'évaluation**, la CASA ne dispose pas d'un outil global d'évaluation des services et actions mis en œuvre actuellement. Cependant, plusieurs évaluations sectorielles existent déjà, permettant de contrôler les consommations énergétiques, l'efficacité des prestations proposées par l'EPCI aux habitants, d'évaluer le coût des services, la traçabilité des styles de conduite, le bilan éco-efficacité des bus, etc...

Cette évaluation se fait par l'intermédiaire de **différents outils** : la réalisation d'enquêtes de satisfaction, le suivi des demandes et réclamations des usagers, l'évaluation de la performance des actions menées... Par ailleurs, de nombreuses démarches ont leurs propres **indicateurs et outils d'évaluation et d'amélioration continue** : le PCET, les contrats urbains de cohésion sociale, les opérations d'aménagements, les espaces naturels (Natura 2000), la stratégie agricole, les audits et contrôles des différentes collectes entre autres.

La stratégie d'amélioration continue de la CASA passe également par une **révision des documents de planification et de programmation** tels que le SCOT ou le PLH, compte-tenu des évolutions du contexte local et des modifications réglementaires nationales induites par le Grenelle de l'environnement. Ces documents intégreront notamment les nouveautés réglementaires en termes d'aléas et de continuités écologiques. Egalement, le PDU est en cours de révision pour une mise à jour de la partie environnementale.

En 2018, la CASA a poursuivi les changements proposés par l'**audit** de 2016 permettant d'évaluer l'organisation des services en fonction des missions menées, afin de permettre une optimisation du travail des agents et d'organiser au mieux les différents transferts de compétences. De plus, le lancement du **Programme de Développement Durable** va permettre la mise en place d'une véritable politique de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue dès 2019.

Plusieurs **actions d'évaluation en faveur d'une amélioration continue** sont actuellement en cours dans les directions de la CASA :

- Contrôles quotidiens des prestations sur le réseau Envibus, dans le cadre d'objectifs



annuels fixés au prestataire dans une démarche qualité, concernant notamment la ponctualité, la propreté, l'information et l'accueil aux voyageurs et les systèmes embarqués.

- Audit annuel de suivi de l'ISO 9001 pour Envinet : la certification qui permet une amélioration continue du service effectué a été renouvelée en 2017.
- Contrôle et suivi des prestataires dans le cadre du respect des chartes et clauses, notamment grâce à des outils informatiques tel que EMBAS pour la Direction Architecture et Bâtiments.
- Mise en place de systèmes SharePoint pour la mutualisation des échanges et de l'accès à l'information, à l'échelle de directions mais également de la DGA Cadre de Vie.

Il est à noter que la réussite de la démarche ISO 9001 mise en place par la Direction Envinet et l'ensemble des progrès qu'elle a permis d'inciter les autres directions à faire de même, notamment les directions de la DGA Cadre de vie. Ainsi, des démarches d'amélioration continue et de certification ont été initiées en 2018 au sein de la Direction Envibus avec des projets de certification pour 2019. La Direction Architecture et Bâtiments initie également la mise en place d'une démarche qualité.

L'ensemble de ces démarches d'évaluation et d'amélioration continue s'inscrit dans le véritable outil global et transversal d'évaluation et d'amélioration au regard du développement durable qu'est le **Programme Développement Durable (PDD)**.

Courmes





Conclusion

Le rapport développement durable 2018 représente le septième bilan de la situation en matière de Développement Durable centré spécifiquement sur les politiques et les activités de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Ce travail, ayant pour vocation de nourrir le Débat d'Orientations Budgétaires, met en lumière les **nombreuses actions exemplaires** mises en œuvre par la CASA en matière de développement durable, mais également certains **axes de progrès**.

De nombreuses actions et politiques publiques menées sur le territoire répondent ainsi aux cinq finalités que sont la poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable, l'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire, l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population, un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population, ainsi que la co-responsabilité des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du développement durable.

En initiant un Programme de Développement Durable, la CASA enclenche une nouvelle dynamique et répond aux axes de progrès qui ont été mis en avant dans les précédents Rapports Développement Durable, notamment sur les questions liées à la conduite de projet et sur le fonctionnement interne. En effet, cette démarche permet d'ores et déjà à la CASA d'affiner la coordination entre ses politiques sectorielles, de consolider sa démarche d'évaluation et d'amélioration continue, et d'engager de nouveaux axes de travail avec pour objectif d'**instiller le développement durable au cœur de son fonctionnement et de sa politique territoriale**.



Annexes :

Le développement durable appliqué en 2018 à chacune des directions de la CASA

Organigramme

1. DGA Cadre de vie

- a. Direction Environnement
- b. Mission Qualité
- c. Direction Mobilité Déplacements Transports
- d. Direction Architecture et Bâtiments
- e. Direction GEMAPI et Eaux Pluviales
- f. Direction Voirie et Grands Projets
- g. Mission Coordination Administrative et Etudes

2. DGA Développement Economique et Aménagement Durable

- a. Direction Habitat Logement
- b. Direction Aménagement
- c. Energie
- d. Espaces naturels / Agriculture
- e. Sensibilisation environnement
- f. Direction Economie de Proximité et Tourisme
- g. Direction Développement de la Technopole Sophia Antipolis

3. DGA Ressources

- a. Direction de la Commande Publique
- b. Direction des Ressources Humaines
- c. Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

4. DGA Vie sociale et culturelle

- a. Direction Lecture publique
- b. Direction de la Cohésion sociale

5. Hors DGA

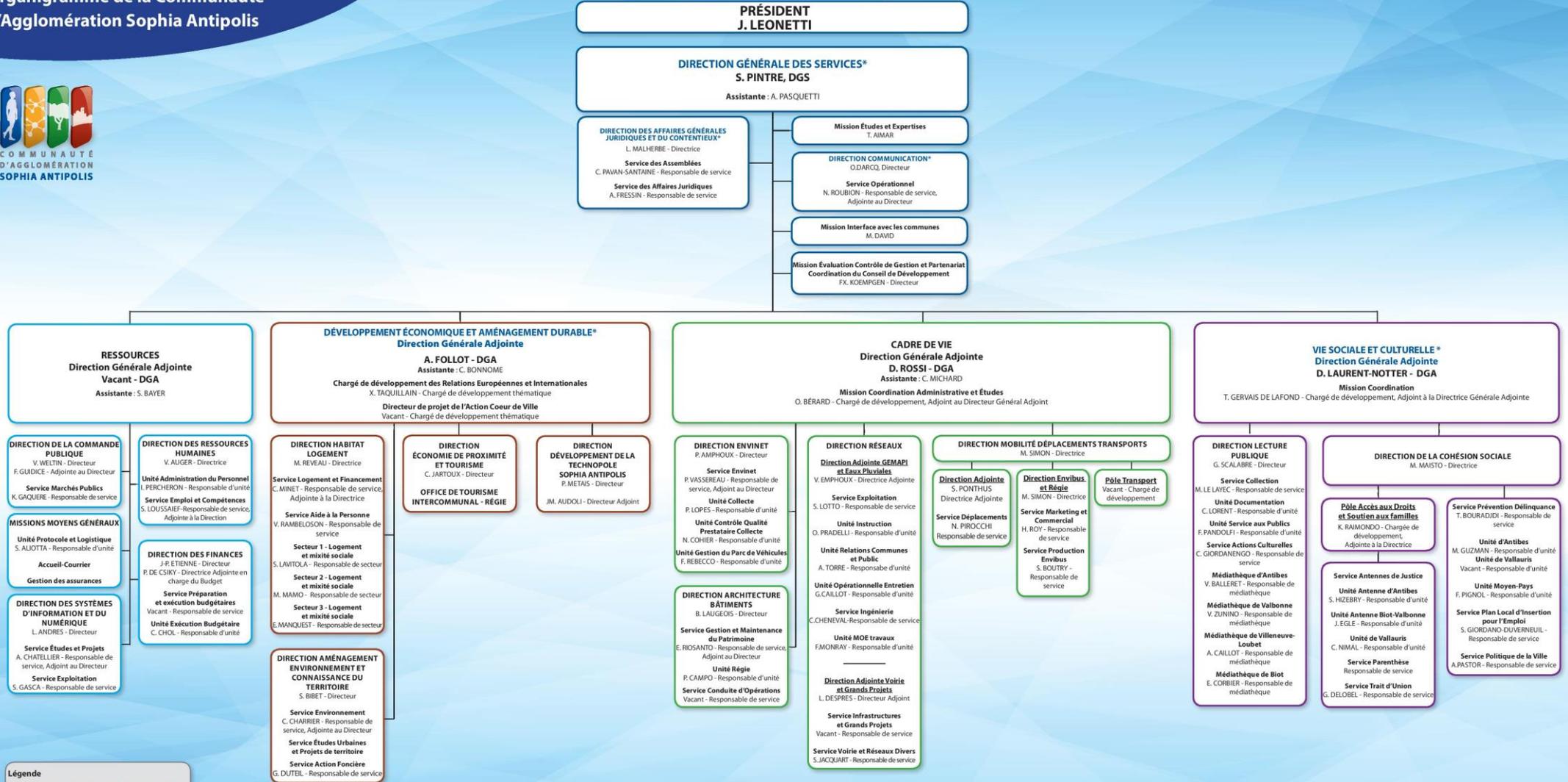
- a. Mission Etudes et Expertises
- b. Mission Evaluation, Contrôle de Gestion et Partenariat (Conseil de Développement)
- c. Direction Communication



Organigramme de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



Légende
* Direction mutualisée avec la Ville d'Antibes Juan-les-Pins



Version du 17/10/2018 - CT du 24 septembre et CC du 27 septembre 2018



1- DGA Cadre de vie

a. Direction Envinet

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

18 véhicules de collecte normes euro 6, dont 4 acquis en 2018. Toutes les bennes nouvellement achetées sont euro 6. Concernant le dispositif cin-énergie après 18 mois d'expérimentation, le bilan est positif avec des économies de carburant (1L économisé/ tonne de déchets collectés) et un intérêt en termes de nuisances sonores et de confort de travail. L'expérimentation des véhicules s'est poursuivie en 2018. Pour l'un des deux véhicules, le moteur n'était pas compatible avec cette technologie. En revanche, pour le second, l'essai est très concluant puisque l'économie de carburant réalisée est de 14 à 18%.

Tous les véhicules du prestataire Véolia sont aux normes euro 6.

Toutes les bennes à ordures sont équipées d'une pompe à débit variable : cela permet d'adapter le régime moteur aux besoins du véhicule (jusqu'à 20% d'économie de carburant).

Utilisation d'un véhicule électrique pour la tournée de collecte du vieux Villeneuve Loubet/Saint Paul.

Des critères de kilométrage des tournées sont intégrés dans le marché de collecte aux fins d'optimisation des circuits).

Installation de 10 sites de compostage collectif dans l'habitat vertical et dans les établissements scolaires sur Biot et Gréolières-les-neiges. Forte demande : 70 sites installés au total sur le territoire UNIVALOM.

Diminution des fréquences de collecte : 8 communes sont passées de 3 à 2 collectes d'ordures ménagères par semaine.

Schéma Directeur (2020) : mise en place de bacs enterrés sur les communes de la frange littorale. 1 colonne posée sur 15, une plus grosse contenance permettant moins de collectes.

Mise en place de bacs enterrés le long du Bus-Tram pour régler les problèmes de salubrité.

Perspectives pour 2019 :

Plan d'optimisation de la régie : diminution du nombre de collectes des ordures ménagères sur les communes littorales (Valbonne, Vallauris et Antibes) : de 4 collectes d'OM à 2 collectes par semaine. Axe de travail sur l'augmentation des collectes des bacs de tri en habitat collectif et sur les points de regroupement : passage à 2 collectes par semaine. Cette diminution du nombre de collectes va conduire à une optimisation du circuit de chacune, donc à une diminution de la consommation de carburant, des émissions et du kilométrage des véhicules.

Fourniture de bacs individuels pour améliorer la salubrité.

Mise en place d'une collecte biodéchets à titre expérimental.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Maillage du territoire en termes de colonnes :

- 1108 colonnes tous flux confondus (biflux, verre, carton et OM) contre 908 en 2017,
- 115 colonnes flux textile,
- Tonnage du verre (points d'apport volontaire et porte à porte) : 5560 tonnes de verre collectées sur les 24 communes contre 5459 tonnes en 2017. Cela représente plus de 42kg/habitant/an de verre récupéré, un ratio nettement supérieur aux résultats régionaux qui sont de 29kg/habitant/an.



- Passage en porte-à-porte sur Châteauneuf, Bar-sur-Loup et Tourrettes : forte augmentation des tonnages collectés, 500kg de végétaux par habitant en moyenne, le constat est qu'il y a désormais plus de déchets végétaux collectés que d'ordures ménagères.

Collecte : une première campagne de communication sur le verre a été réalisée : augmentation des tonnages

- Vallauris a été identifiée comme un enjeu : une étude est en cours pour installer un dispositif « Cliiink » dans le cadre du projet « Cœur de ville ». 10 colonnes permettraient de dynamiser le commerce local et d'inciter la population à trier dans le cadre d'une démarche éco citoyenne.
- La deuxième campagne de communication a été mutualisée avec le Pôle Métropolitain et porte sur le tri des emballages.

Les encombrants sont triés à Villeneuve Loubet avec un objectif de valorisation de 40%, le tri est mis en place depuis 2016.

Augmentation des tonnages de tri (bac jaune) avec une balance positive en 2018 : +3 à +4%.

Poursuite des actions du projet 0 déchets sur la commune de Biot : le retour d'expérience est positif, 80% des familles continuent, une association a été créée et la dynamique a bien prise.

Perspectives pour 2019 :

Installation du dispositif Clink à Vallauris.

Réflexion sur le repositionnement de la déchetterie d'Antibes en recyclerie/ressourcerie à Biot.

Travail sur la problématique des dépôts sauvages et de la salubrité.

Amélioration de la méthode de collecte des encombrants : modernisation du fonctionnement du service, équipement des agents en smartphone avec applications (prise de rdv, prise de photo avant et après intervention...) et SMS de rappel automatiques, acquisition de logiciel métier.

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

¼ d'heure de sécurité pour les agents, réguliers et ciblés.

Augmentation de la fréquence des audits des circuits de collecte : procédure pour le suivi de la qualité du travail. Chaque agent est audité plusieurs fois par an par les responsables d'équipe sur une partie du circuit.

Dématérialisation des audits en cours.

Absentéisme : poursuite du dispositif de lutte contre l'absentéisme.

Réaménagement de postes ou repositionnement des agents ne pouvant plus assurer la collecte des déchets.

Mise en œuvre des retraites pour invalidité. Renforcement interne pour l'optimisation des circuits et utilisation d'outils dans le cadre de la démarche qualité (amélioration continue, traçabilité, efficacité) et d'accompagnement au changement.

Les agents Envinet ont suivi différentes formations cette année notamment sur la sécurité, les gestes et posture, la conduite d'engins spéciaux. Ces formations ont pour but de diminuer les accidents de travail.

Association des agents aux différents projets pour une plus grande implication, par exemple pour le recalibrage des collectes ou pour la modification du règlement intérieur. Un groupe de travail a été créé dans le but de maintenir une concertation directe régulière avec 100 agents à chaque réunion pour traiter différentes problématiques.

Poursuite des formations et de l'accompagnement sur les principes de laïcité au travail. Difficultés d'application persistantes.

Perspectives pour 2019 :

Dématérialisation : application pour la réalisation d'audit, numérisation des éléments, digitalisation de la procédure, statistiques et indicateurs d'efficacité...



Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Critères d'insertion dans les marchés : dans le marché de collecte 3 personnes en insertion, sous contrat de professionnalisation. 5 personnes ont été intégrées en CDI cette année au sein de la régie de collecte.

Poursuite de la collecte des textiles par 2 associations d'insertion professionnelle : 40 % est revendu, 4% détruits et le reste est utilisé en chiffon industriel ou transformé en isolant pour maison.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Convention : les déchetteries ainsi que les activités de préventions et sensibilisation au tri ont été transférées à Univalom, avec les 50 agents associés.

2018-2020 : Mise en place du tri dans le vieil Antibes et sur la frange littorale avec densification du maillage des PAV enterrés pour favoriser le tri des habitants et des restaurateurs et extension des consignes de collecte du tri (augmentation fréquence) : la frange littorale de Juan les Pins est en cours et sera terminée avant l'été, et le projet Marenda Lacan dans le vieil Antibes se finalisera fin 2020.

Dans le cadre du Pôle Métropolitain, harmonisation des conditions d'accès aux déchetteries et création d'un guide.



b. Mission Qualité

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

La CASA est inscrite dans une démarche qualité, et poursuit donc son processus d'amélioration continue et d'optimisation de sa gestion documentaire et de partage de documents.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Optimisation des passages pour la collecte : opération d'enterrement des bornes d'ordures ménagères dans le haut pays afin de réduire les fréquences de collectes.

Augmentation significative des tonnages collectés notamment en verre et en bac jaune suite aux campagnes de communication mise en place.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Perspectives pour 2019 :

Travailler avec les communes sur la dématérialisation dans le but d'apporter plus de réponses automatisées aux demandes qui seront faites en ligne.

Poursuivre le déploiement d'outils de gestion et de tableaux de bords d'aide à la décision.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Dématérialisation en cours :

- Calendriers de collecte disponibles en ligne depuis cette année : réduction des émissions
- Développement d'un logiciel métier pour automatiser le traitement des demandes liées à la gestion des bâtiments et du patrimoine + du parc de bacs de la CASA. En expérimentation fin 2018 pour être déployé fin 2019.
- Poursuite du déploiement de SharePoint : mutualisation des échanges et de l'accès à l'information (groupes de travail mobilisés en 2018 pour une mise en œuvre en 2019) à l'échelle de la DGA Cadre de Vie
 - 1 SharePoint DGA CV
 - 1 SharePoint Envibus
 - 1 SharePoint Envinet (reprise de l'existant et réorganisation suite au transfert de compétences)
- Des espaces serveurs pour les autres Directions pour les documents « cœur de métier »

Campagne de communication lancée sur le territoire :

- Collecte des bacs jaunes, tri sélectif, compostage, Zero déchets, ces campagnes sont mutualisées avec la métropole Cap Azur

La certification ISO 9001 a été obtenue en 2014 pour la Direction Envinet. En 2018, un travail d'intégration au périmètre de certification des activités d'Envibus est mené. Dans un premier temps cela concerne le transport à la demande (Icilà) avec des audits programmés pour le début d'année 2019, puis dans un deuxième temps le transport scolaire sera également intégré à la certification.

Perspectives pour 2019 :



Travail sur la gestion documentaire de la DGA CV et des directions sous champs de certification Envinet, Envibus.

Réorganisation de la gestion des demandes liés aux encombrants et signalements de dépôts sauvages.

Dématérialisation des contrôles qualités Envinet et Envibus : contrôle récurrents de suivi de prestations, + précis et + nombreux grâce à la dématérialisation.

Les actions clés de 2018 :

Travail sur la réorganisation de la DGA CV et la nouvelle répartition des missions.

Travail de coordination avec Univalom qui récupère les activités liées aux déchetteries ainsi que les activités de préventions et sensibilisation au tri et au transfert d'effectifs associés (agents de déchetteries et ambassadeurs du tri entre autre).



c. Direction Adjoint Mobilité Déplacements Transports

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Innovation :

- Organisation d'un débat citoyen sur les véhicules sans conducteur en janvier 2018. La CASA est animateur et exploite les résultats du débat pour se positionner en territoire d'expérimentation.

Covoiturage :

- Valorisation de la pratique du co-voiturage à l'échelle du département 06 avec les AOM du 06 par une communication engageante. Suite à l'appel à projet multi partenarial lancé en 2017, 3 candidats ont été labellisés : Boogi, Ridygo et Klaxit.
- Création d'une communauté d'utilisateurs pour développer la pratique du covoiturage dans les déplacements à destination de Sophia Antipolis : CovoitSophia.

Communication et conseil en mobilité :

- Animation de la semaine de la mobilité de Sophia Antipolis dont l'organisation (et participation) au challenge de la Mobilité avec environ 1/3 des effectifs de la CASA qui ont utilisés le co-voiturage ce jour-là, 93 entreprises participantes et 2246 personnes qui se sont mobilisées.
- En 2018, 7 Plans Mobilité ont été mis en place avec des entreprises sophilopolitaines en plus du Plan Mobilité de la CASA. Les entreprises sont incitées à rejoindre le Plan Mobilité (InterEntreprise) du Sophia Club Entreprise.

Plan vélo :

- Convention avec l'association « Choisir le vélo » pour information, animation de la maison du vélo et promotion cyclable dynamique.
 - o Ouverture et inauguration de la maison du vélo de Garbejaire : la CASA du vélo, gérée par l'association,
 - o Gestion de la location d'une flotte de Vélos à Assistance Electrique (10 VAE) auprès des salariés de Sophia (location courte durée : 15 jours max),
 - o Tenue de permanence d'informations sur la pratique cyclable à la maison du vélo sur Sophia Antipolis (2 fois par semaine entre 12h30 et 13h30 le mardi et le mercredi),
 - o Atelier d'autoréparation avec la mise à disposition d'outils, de pièces détachées et de conseils, pour permettre aux cyclistes d'apprendre à entretenir leurs vélos eux-mêmes, ainsi qu'à l'extérieur, comme sur des événements ou lors d'animations.
- Animations de promotion de vélo lors d'événements et manifestations d'intérêt.
- Agrandissement de la communauté du vélo de Sophia Antipolis (+ de 500 membres fin 2018).
- Mise en place d'une page facebook et d'une messagerie instantanée Slack.
- Distribution de 400 gilets fluorescents pour assurer la sécurité des utilisateurs
- Poursuite des aménagements cyclables avec le Département des Alpes maritimes dans le cadre d'une convention : amélioration des pistes cyclables par des travaux réalisés en 2018 (carrefour des Lucioles, le long de la route des Crêtes depuis la gare des Messugues jusqu'au site des Genêts).
- Installation de 2 modules de 2 consignes sécurisés pour le stationnement vélo : 2 sur la commune d'Opio et 2 sur celle de Valbonne (Pré des arts), en plus des 6 déjà existants sur Sophia Antipolis et des 2 à Antibes.
- Ouverture et inauguration d'une consigne collective à vélo avec 18 racks sécurisés au pôle d'échange multimodal d'Antibes.



- Acquisition de 15 vélos à assistance électrique (VAE) cette année pour permettre le test par les salariés de Sophia Antipolis sous la gestion associative de « Choisir le vélo » (10 vélos pour la « CASA du vélo » + 5 vélos pour les agents CASA dans le cadre de son Plan Mobilité).

Bus Tram : Les travaux se poursuivent et la mise en service de la partie au Nord de l'autoroute est prévue pour 2019. La partie au Sud de l'autoroute devrait être finie pour 2023. Choix de l'option bio-gaz pour un Bus-Tram propre.

Parc de bus :

- Renouvellement en cours, se fait au fur et à mesure, par des bus norme euro 6.
- Le parc de véhicules de service d'Envibus est composé de 28% de véhicules à faibles émissions de gaz à effet de serre (4 zoé).
- 15 % de la flotte urbaine pour l'exploitation du réseau Envibus est à faible émissions GES : 2 Minibus électriques Bluebus Bolloré, 14 bus standard et MCL en Euro 6 (acquisition entre fin 2014 et septembre 2017).

Objectif permanent : Augmenter les campagnes de communication pour la promotion du réseau Envibus afin de capter davantage d'utilisateurs et donc de réduire le nombre de voitures individuelles. Volonté de répondre aux besoins des actifs de Sophia.

Perspectives pour 2019 :

Appel à projet EVRA sur les véhicules autonomes.

Covoiturage :

- Accompagnement de la communauté d'utilisateurs CovoitSophiapour une meilleure articulation du service (offre/demande).
- Promotion des 3 applications retenues : Boogi, Ridygo et Klaxit.

Plan Vélo :

- Inauguration des nouveaux box de stationnement individuels (Opio et Valbonne).
- Inciter les communes à déployer du stationnement vélo sur leur territoire (type arceaux).
- Appel à projet : lancement des études puis travaux pour améliorer et développer les itinéraires vélo/pistes cyclables entrant Sophia et les communes limitrophes.
- Compléter l'offre de services (VAE supplémentaires, rosalia et autres matériels innovants, ...).
- Développement d'une application Carte interactive et guidage sur le compagnon de mobilité.

Transformation des dépôts Envibus :

- Accueil des véhicules du bustram au dépôt Saint Bernard : installation d'une station de compression de gaz et de 2 bornes de rechargement.
- Aménagement de la zone des 3 moulins, reconstruction sur site du dépôt actuel qui sera démoli pour créer un dépôt et fonctionnel pour les besoins du nouveau réseau Envibus et le Bustram (remisage maintenance nouvelles énergies propres)..

Envibus :

La flotte urbaine de bus sera constituée à 45% de bus à faible émissions GES.

Acquisitions pour 2019 de :

- 11 articulés GNV (ligne bustram)
- 9 standards GNV (ligne bustram)
- 2 standards Euro 6 (ligne structurante)
- 14 navettes Euro 6 (ligne maillage quartier)



L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Inventaire naturaliste réalisé sur le chantier du bus tram.

Clauses de performances environnementales et énergétiques sur le marché des 3 moulins.

Perspectives pour 2019 :

Evaluation environnementale dans le cadre de la révision du PDU (réglementaire).

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

- Réalisation de parcs relais à Opio et Valbonne en cours : réflexion sur le délestage des routes avec l'établissement de parcs relais en périphérie de Sophia.
- Conseil en mobilité : renouvellement du PDA CASA, avec visio et téléconférences et mise à disposition de 5 VAE.
- Poursuite des enquêtes de satisfaction de la clientèle, tenues de Cafés Envibus.
Engagement d'une démarche de marketing pour analyser les besoins de la population d'après des enquêtes de satisfaction qualitatives et quantitatives auprès des non-clients, auprès des clients actuels : L'objectif est de mieux appréhender les attentes et les besoins pour favoriser la mobilité en transports publics et améliorer continuellement l'offre de service.
- Valorisation de l'offre en transport à la demande (TAD), avec possibilité depuis cette année de pré-réserver son transport via l'application Envibus plutôt que d'appeler le standard de réservation par téléphone.
- Poursuite des contrôles (dispositifs anti-fraude renforcés) dans le cadre de la politique anti-fraude, en collaboration avec les polices, les médiateurs pour maintenir le taux de fraude à moins de 10%.
Lorsque l'on fraude pour la 1^{ère} fois, il est possible de se rendre en agence, où un abonnement de 2 mois au réseau est créé contre paiement de l'amende. Cette transformation du PV permet ensuite à l'utilisateur de bénéficier du réseau, et 1 personne sur 4 dans ce cas renouvelle son abonnement à la fin des 2 mois.

Perspectives pour 2019 :

- Travail sur l'intégration du télétravail et du décalage des horaires de travail.
- Travail sur le maillage du territoire en zones de rencontre covoiturage, avec parking relais, parking vélos - sécurisés et liaisons de bus, en lien avec les différents partenaires, dans le cadre du Pôle Métropolitain.
- Optimisation de la mise à disposition des VAE pour les agents CASA : roulement entre utilisation pour petits trajets journaliers (réunions sur Sophia) et trajets pendulaires (permission de rentrer en vélo s'il est ramené en le lendemain matin pour pouvoir être utilisé en journée).
- Approbation du PDU : révision en cours pour le PDU 2020 – 2030 sur l'accompagnement des usagers vers un changement de comportement.
- Amélioration de la visibilité des informations grâce à une nouvelle signalétique à bord des bus et aux arrêts.
- Certification du service de TAD en ISO 9001 en 2019.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

- Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « French Mobility : territoire d'expérimentation de nouvelles mobilités durables » : étudier les enjeux de mobilité et répondre aux besoins de la population en termes de ressources.
- Travail transversal entre Vallauris, la Cohésion Sociale et Envibus pour intervenir à la Maison des Services Au Public (MSAP), permanence tous les 3^{ème} jeudi du mois.



- Travail avec la région PACA pour favoriser l'intermodalité : travail réalisé sur l'offre tarifaire multimodale zonale intégrant les lignes urbaines, interurbaines et le TER dans un même forfait mensuel ou annuel ; travail également sur le futur compagnon de mobilité de la région Sud PACA.

Perspectives pour 2019 :

- Expérimenter de nouvelles propositions en matière de mobilité tout en répondant aux besoins des personnes dépendantes sur le territoire de Tournettes-sur-Loup et La Colle-sur-Loup Décision en partenariat avec l'AEDEME, dans le cadre de l'AMI French Mobility TENMOD.
- Création de la maison de la mobilité en gare routière d'Antibes (centre-ville).
- Travail sur la multimodalité à l'échelle du Pôle Métropolitain Cap Azur, mais aussi à l'échelle régionale pour la réalisation d'une gamme multimodale régionale. L'objectif en 2019 est de garantir l'interopérabilité dans le but de proposer la gamme en 2020.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

- Mise en place d'un observatoire des déplacements : bases de données mobilité mutualisées, outil mis à disposition de tous les acteurs concernés.
- Participation au séminaire lié à la révision du PDU, concertation.
- Convention avec le département pour travailler sur les accès à Sophia Antipolis.
- Promotion du e-ticket et développement de la e-boutique.
- Renforcement des outils digitaux : site internet, application Envibus ; et initiation du compagnon de mobilité à l'échelle du Pôle Métropolitain (application intermodale en temps réel).

Dématérialisation :

- o Circuit budgétaire financier comptable
- o Points de vente (pièces justificatives scannées)
- o Commande publique
- o Des « pass école » (primaire et maternelle)

Envibus : la formation à la conduite rationnelle (éco-conduite) est systématique dans le cadre de la formation continue obligatoire, ainsi que les formations en accessibilité PMR et en gestion de conflit.

Perspectives pour 2019 :

- SIG communautaire : carte des 3 agglomérations sur les itinéraires cyclables en partenariat avec Cannes et Grasse. Il s'agit d'un partage des outils pour un meilleur maillage du territoire qui sera intégré dans l'observatoire de la mobilité.
- Mise en place d'un atelier d'auto-réparation et de bourses aux vélos à la CASA du vélo.
- Consultation des usagers et partenaires dans le cadre de la révision du PDU, et pour les grands projets (réalisation d'enquêtes). Présence lors de manifestations et événements pour répondre aux questions de la population et conserver un lien concret avec les habitants.
- Etablissement d'un SharePoint à l'échelle de la direction.
- Déploiement et promotion de l'application mobilité du Pôle Métropolitain : le compagnon de mobilité comprendra les lignes régionales et le covoiturage dynamique en plus des TER, réseaux de bus du territoire et itinéraires cyclables déjà compris.
- Nouveau marché pour le TAD avec possibilité sur les 4 prochaines années d'expérimenter le TAD avec des véhicules à faibles émissions de GES.
- Mise en place de logiciels de supervision vidéo et billettique pour une gestion à distance efficace. Passer les systèmes radio à un niveau supérieur pour mutualiser les outils avec la ville d'Antibes et augmenter la couverture réseau, notamment pour le bon fonctionnement du bustram. Les outils sont



améliorés en continue, suivant l'évolution des marchés, pour garantir une bonne information en temps réel des voyageurs. Mise en place de QRcode.



d. Direction Architecture et Bâtiment

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Amélioration continue des installations pour un pilotage plus fin et de meilleurs relevés et analyses : objectif d'économie d'énergie. Suivis techniques rigoureux dans le cadre de la transition énergétique.

Projet Madoura : un équipement structurant en matière de consommation énergétique, notamment possiblement grâce à une labellisation, qui s'inscrit dans le cadre du projet « Pôle Céramique » de Vallauris. Il est réalisé en 3 phases :

- La galerie : phase réalisée cette année, réhabilitation de la structure.
- La requalification de l'école de céramique
- L'intégration de partenariats privés pour valoriser l'entité

Amélioration continue des performances énergétiques à Nautipolis : nouveau programme d'entretien et de maintenance mis en place.

Le projet de photovoltaïques sur le toit du Business Pole : cette installation produira 40% de la consommation énergétique des parties communes du bâtiment.

Diagnostic réalisé pour une meilleure supervision future du vieillissement des équipements.

Perspectives pour 2019 :

Installation de bornes IRVE sur le site des Genêts.

Finalisation des études pour dimensionner les besoins et installations de station de compression de gaz.

Lancement d'un concours à la maîtrise d'œuvre, souhait d'être labellisés dans une démarche BIM.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Perspectives pour 2019 :

Projet d'extension de la Bastide aux Violettes : insertion paysagère, utilisation de matériaux naturels...

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Création d'un bassin supplémentaire à Nautipolis (Sophia Antipolis).

Fin de la mise en conformité des bâtiments communautaires selon le dispositif ADAPT (plan d'action sur 2 ans).

Perspectives pour 2019 :

Réhabilitation de l'aire d'accueil Palmosa (Antibes) pour une meilleure maîtrise énergétique et une sécurisation du site : suivi des consommations en direct et rechargement des comptes via une application.

Constat par les experts de la bonne réalisation de la mise aux normes des bâtiments et transmission de l'attestation au préfet.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Convention avec Tournettes-sur-Loup pour la réhabilitation de la Maison des Jeunes et les projets de logement.

Perspectives pour 2019 :



Accompagnement de Cipières par le biais d'une convention dans l'agrandissement de son école grâce à l'extension de la salle polyvalente (2 classes supplémentaires).

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Poursuite de la restructuration des locaux en interne pour l'accueil de nouvelles compétences.

Présence de clauses d'insertion professionnelle dans certains marchés lorsque c'est possible.

Poursuite de la dématérialisation.

Démarche qualité initiée, sera poursuivie.

Perspectives pour 2019 :

Renouvellement des marchés et des clauses.

Poursuite de la démarche qualité.

Anticiper la réorganisation en vue d'une éventuelle prise de compétence « piscines ».

Développer des outils de communication et analytiques à visée pédagogique : se doter de moyens pour informer les acteurs et sensibiliser aux comportements.



e. Direction GEMAPI et Eaux Pluviales

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Au 1^{er} janvier 2018, la CASA a pris 2 compétences distinctes supplémentaires : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), ainsi que Gestion des Eaux Pluviales (EP).

Les syndicats de rivière ont été dissous, et les missions qu'ils assuraient ont été transférées à la CASA, qui a fait le choix de les déléguer au SMIAGE Maralpin via un contrat territorial 2018-2021. Ce contrat précise le cadre de la coordination CASA/SMIAGE, et le financement des actions par la CASA.

- Compétence GEMAPI : elle est définie par la loi MAPTAM, et relève du grand cycle de l'eau. En matière de prévention du risque inondation, elle porte notamment sur la gestion des digues et des ouvrages hydrauliques, et la réalisation de travaux pour faire face aux catastrophes naturelles.
- Compétence EP : la gestion des eaux pluviales est l'une des composantes de la compétence Eaux et Assainissement qui relève du petit cycle de l'eau, et qui sera transférée le 1^{er} janvier 2020 à la CASA en application de la loi NOTRe. Le volet EP a été détaché pour un transfert anticipé de 2 ans, concomitant à la GEMAPI à laquelle il est directement lié via les inondations par ruissellement sur notre territoire.

Missions significatives en 2018 :

- Mise en place des bases d'une gestion intégrée des EP dans l'aménagement du territoire, pour accompagner de façon préventive l'urbanisation des espaces
- Coordination avec la direction Environnement et Connaissance du Territoire

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Accompagnement d'opérations urbaines :

- Villeneuve Loubet : participation et accompagnement dans l'aménagement de la zone d'activité
- Antibes : ZAC Lacan-Marenda, Gare des Pétrouliers, plan-guide de la Brague, ...
- Biot : requalification de la zone des Prés, Bâchettes, ...
- Valbonne : parc de Garbejaire, Bourrelles, ...
- Vallauris : projet centre-ville
- Roquefort-les-Pins : projet urbain centre-ville

Le volet GEMA de la compétence GEMAPI insiste sur le respect de la biodiversité :

- réalisation d'inventaires faune/flore,
- intervention si pollutions des cours d'eau,
- requalification environnementale sur les travaux sur cours d'eau,
- restauration des cours d'eau selon des techniques alternatives
- ...

Outre les missions déléguées au SMIAGE sur la Brague et le Loup, la CASA travaille :

- sur le rétablissement de la continuité écologique : études menées en 2018 sur le site de la papeterie de la commune de Bar/Loup,
- sur l'identification de zones d'expansion de crues sur les bassins versants (Loup, Brague).

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Pilotée par la direction environnement et connaissances du territoire, lancement d'une DUP pour l'entretien, la restauration et l'aménagement des berges de la Brague, le projet final étant aussi de rendre le site accessible au public, et de mettre en place un cheminement doux pour découverte et balade.



Travail sur la mise en place de principes de gestion des eaux pluviales et des ruissellements, via des schémas directeurs et des études de zonages qui définiront les secteurs à enjeux et les mesures à prendre en matière d'aménagement du territoire.

L'amélioration de la protection des populations, des biens et des activités économiques, et la qualité de l'environnement sont deux objectifs majeurs de la direction.

Interventions de la CASA :

- Préventives : accompagnement de l'urbanisation (ruissellement), entretien des vallons et ouvrages hydrauliques, assistance à la gestion de crise
- Curatives : études et travaux de protection contre les inondations.

Perspectives pour 2019 :

- création d'un bassin écrêteur sur Biot sur le vallon des Horts,
- réaménagement hydraulique de la plaine de la Brague, construction des pièges à embâcles,
- étude des crues du Loup et propositions d'aménagements hydrauliques,
- réduction de la vulnérabilité des ERP, résidences, ...
- ...

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

- Accompagnement à la révision des PPRI (Antibes, Biot et Vallauris).
- Assistance à la surveillance de la qualité des eaux de baignade sur le littoral : risques de pollution par rejets dans les réseaux pluviaux notamment.
- Mise en place de partenariats thématiques avec les établissements de recherche (IRSTEA Grenoble projet NAIAD), université de Nice (modélisations de cours d'eau, ...), candidature projet ALCOTRA « Pays résilients » pour la prévention des risques (CASA partenaire de la CCI).
- Mise en place d'un groupe de travail pour la coordination de la gestion de crise « inondations » avec les communes. Les transferts des compétences GEMAPI et EP permettent de construire une culture partagée sur la gestion des risques à l'échelle du territoire, de développer la solidarité entre communes, et de mettre en réseau des gestionnaires de crise de manière à mieux coordonner leurs actions. Dans ce cadre, des outils spécifiques sont mis en place pour l'anticipation des gros orages, l'utilisation des données des réseaux de surveillance météo, la communication.

Perspectives pour 2019 :

- DUP (rachat des berges) + Plan guide
- Avancer sur les plans de gestion des vallons.
- Continuer à se structurer dans la gestion des EP et dans l'assistance aux communes.
- Accompagner les particuliers et inciter la population à anticiper les risques par le biais d'étude révélatrice d'un potentiel de réduction de leur vulnérabilité à leurs domiciles.
- Développer une unité « relation avec les communes et le public ».
- Développer une politique CASA pour accompagner l'urbanisme et promouvoir des mesures le plus naturel possible telles que l'infiltration.
- Mettre en place un règlement communautaire (compensation de l'imperméabilisation des sols avec avis des EP, définition de zonages et schémas directeurs...) dans le cadre de l'accompagnement à l'urbanisation.



La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Plan-guide de la Brague : projet de création d'un modèle socio-économique d'aménagement responsable, équilibré et durable. Etudes menées en 2018.

Implication directe du préfet et de Monsieur LEONETTI.

Mission de sensibilisation, d'éducation et d'information de la population :

- Pièce de théâtre à destination des scolaires à Antibes (action du PAPI CASA),
- Participation à différents évènements tels que la Journée Départementale des Risques Majeurs (3 octobre),
- Participation au lancement des campagnes annuelles « crues cévenoles »,
- Campagne de communication (flyers...).

Perspectives pour 2019 :

Poursuite du développement de la culture du risque.

Sensibilisation des aménageurs (privés et publics) aux risques d'inondation et les former à la gestion intégrée de ces aspects.



f. Direction Voiries et Grands Projets

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Réalisation de parkings-relais : Opio en 2018.

Suite à l'obligation légale de débroussaillage (pour ouverture des milieux et lutte contre le risque incendie) à laquelle la CASA est soumise (40m d'ici 2020), une concertation a débuté avec le SDISS et des discussions ont été initiées avec le département.

Engagement des travaux sur le secteur des Clausonnes, pour une durée de 2 ans.

Bus Tram : les travaux se poursuivent pour la réalisation d'une voie dédiée à la circulation des bus entre Antibes et Sophia Antipolis.

- Terrassement
- Voiries
- Ponts

Anticipation de la récupération des voiries sur l'ensemble des zones économiques du territoire CASA : transfert de compétences qui se traduira par une extension du périmètre de gestion des voiries, la CASA endossant le rôle de gestionnaire.

Perspectives pour 2019 :

Réalisation de parkings-relais : Antibes et Villeneuve-Loubet en 2019.

Initiation de discussions avec la DDTM et mise en œuvre des travaux de débroussaillage.

Mise au point du transfert de la gestion des voiries des communes vers la CASA.

Passage de la phase d'étude aux travaux pour différents projets économiques : La Sarée, les Clausonnes.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Entretien du parc de Sophia Antipolis.

Contrôle environnemental renforcé tout au long du chantier : encadrement, management et pilotage de l'environnement par un expert écologue pour garantir une véritable qualité de prise en compte des exigences liées à l'environnement (tri des matériaux à évacuer bien respecter, protection des engins pour éviter toutes pollutions ou dispersion de polluants non voulue, étanchéité...).

Dans le cadre des mesures ERC :

- 11 ha de forêt ont été transférés sur le parc naturel de la brague,
- Financement d'actions à hauteur de 20 000€ sur le parc naturel de la Valmasque (sensibilisation, ouverture de milieux, sécurisation de chemins de randonnées...)
- Contrôle faune/flore : objectif de permettre et de favoriser le développement de la vie faunistique, conserver la nature de la végétation, aménagements pour maintenir les continuités écologiques...

Les enrobés sont composés à 20% de matériaux recyclés, ce qui est le taux maximal pour conserver un enrobé de qualité.

Les matériaux des chantiers sont revalorisés :

- Utilisation de l'excédent de matière de certains chantiers pour combler le déficit d'autres projets,
- Economie circulaire : traitement de matériaux pour réemplois plutôt que d'utiliser de nouveaux matériaux,
- Les déchets propres des déchetteries de la CASA sont valorisés en étant réemployés par une entreprise locale dans la construction de murs,
- Ajustement de la hauteur des projets pour un meilleur équilibre dans l'utilisation des ressources (exemple : +4m sur une portion du Bustram).



L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Perspectives pour 2019 :

Mise en service partiel du bustram sur les portions terminées en septembre 2019. Mise en service définitive prévue pour 2023.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Marchés clausés :

- Clauses d'insertion sociales au cas par cas : sur les marchés qui impliquent une nécessité de main d'œuvre importante,
- Clauses environnementales : dès que c'est possible, l'intérêt environnemental lié à la protection d'espèce est particulièrement présent dans le projet du BusTram, 4 marchés clausés en 2018.

L'intérêt environnemental dans le projet du BusTram s'est traduit par la réalisation d'un Plan Général de Coordination Environnementale (PGCE) et par des Schémas d'Orientation en Environnement (SCE) édités par chaque entreprise prenant part au projet en respectant le cahier des charges.

Perspectives pour 2019 :

Renouvellement des marchés et des clauses.

Poursuite de la démarche qualité.



g. Mission Coordination Administrative et Etudes

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

En 2020, la CASA sera compétente en termes d'eau potable et d'assainissement. Pour anticiper cette prise de compétence et le transfert des communes vers la communauté d'agglomération, la direction est en phase d'étude et de réflexion.

Dès 2018, la CASA participe au Plan de Gestion de la Ressource en Eau du Loup, de la Cagne, ainsi que le PGRE du Var puisque des captages CASA s'y trouvent.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Les PGRE définissent la quantité d'eau maximale qui puisse être captée dans les cours d'eau de manière à garantir la préservation durable des milieux, des habitats et donc des espèces. Il permet également la détermination de mesures type ERC (Eviter, Réduire, Compenser) pour optimiser la gestion de la ressource en eau.

La direction Eau potable et Assainissement doit être garante de la bonne connaissance et du bon respect des PGRE par l'ensemble des acteurs concernés sur son territoire.

Perspectives pour 2019 :

D'ici 2020, un important travail sera réalisé sur le rejet des eaux usées, notamment sur la problématique de la pollution des cours d'eau ou du réapprovisionnement des milieux.

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

L'eau est un droit et doit être accessible à tous.

Aujourd'hui, la quasi totalité de la population de la CASA a accès à une eau potable directement chez elle, excepté certains secteurs isolés.

Etat des lieux des ouvrages et structures liés à l'eau potable et à l'assainissement : recensement réalisé cette année sur les 24 communes.

La CASA accompagne les communes et lancent des études sur les systèmes d'assainissement présents sur le territoire, dans le but de faire réaliser une remise aux normes globale à l'échelle du territoire en 2020 : systèmes non présents, illégaux, obsolètes ou inefficaces, ...

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Réalisation de réunions de concertation et de groupes de travail avec les communes, mais aussi avec les territoires adjacents : les PGRE étant réalisés à l'échelle du bassin versant, la solidarité entre les territoires de la CASA, de la Métropole Nice Côte d'Azur, des Communautés d'Agglomération Cannes Pays de Lérins et Pays de Grasse est de rigueur pour une gestion durable de la ressource.

Perspectives pour 2019 :

Etude autour de la faisabilité d'intégrer la communauté de communes Alpes d'Azur à la CASA.



La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

La CASA met en place 2 équipes pour gérer stratégiquement la prise de compétences en 2020 :

- D'un côté une équipe liée à l'eau potable : gestion des ressources en eau, des champs de captages, des ouvrages et des réseaux

- De l'autre une équipe liée à l'assainissement collectif et non collectif : gestion d'ouvrages et travaux

2018 a été une année d'évaluation des coûts agent/temps/charge de travail, de manière à estimer et à anticiper la gestion du transfert de compétence.

Dans le cadre de la préservation et de la bonne gestion de la ressource, il y a une forte concertation avec les délégataires et entreprises, également soumis au PGRE.

La réglementation sur les rejets devrait responsabiliser les acteurs, et elle sera appliquée par la CASA en partenariat avec la DREAL.

Perspectives pour 2019 :

Réalisation d'une étude d'ingénierie et de benchmark pour initier de nouvelles techniques ou pratiques lors de l'opération souhaitée de mise aux normes en 2020.

Travail sur la consommation de la ressource des professionnels pour diminuer le nombre de captages sauvages, et réduire les droits de captage (ex : travail avec le golf).

Egalement, 2020 sera l'année de prise de compétence, avec le recrutement d'une équipe associée.

Les subventions seront rationalisées.



2- DGA Développement Economique et Aménagement Durable

a. Direction Habitat Logement

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Parc social existant : deux projets de réhabilitation sont en cours sur Vallauris (La Cité du Soleil dont les travaux ont démarré en 2018 et la Résidence San Sébastian à l'étude)

Patrimoine communal : rénovation d'un logement communal sur la commune de Tourrettes sur Loup suite à une étude de faisabilité . Des projets également à l'étude sur la Commune de Bar sur Loup.

Parc Privé : le Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH) s'est achevé en 2018. Ce dispositif a permis à 56 propriétaires de bénéficier d'aides techniques et financières de l'ANAH, Etat, CASA et la région PACA (46 propriétaires occupants et 10 propriétaires bailleurs). 39 propriétaires (dont 10 propriétaires bailleurs) ont réalisé des travaux d'économie d'énergie.

- Propriétaires occupants : aides financières sous conditions de ressources pouvant aller jusqu'à 80% du montant des travaux
- Propriétaires bailleurs : aides financières conditionnées à un conventionnement du logement à loyer maîtrisé pendant 6 ou 9 ans. Possibilité pour le propriétaire bailleur d'une défiscalisation pouvant aller jusqu'à 80% des revenus locatifs.

Perspectives pour 2019 :

Mise en place d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) de l'habitat de la CASA : cette plateforme aura pour but de diriger les propriétaires vers les bons interlocuteurs pour la rénovation énergétique de leur logement.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

En plus de la rénovation énergétique, le PIADH a accompagné en 2018 les propriétaires occupants vers d'autres aspects :

- Lutte contre l'habitat indigne
- Lutte contre la précarité énergétique
- Maintien des personnes âgées dans leur logement avec adaptation du logement aux nouveaux besoins
- Développement des logements à loyers maîtrisés
- Lutte contre le logement vacant

Le PLH actuel a été prolongé de 2 ans , soit jusque fin 2019.

Elaboration du 3^{ème} PLH en 2018 selon 3 axes majeurs :

- Mobiliser les ressources pour satisfaire les besoins en logements (Réhabilitation énergétique du parc existant, accession sociale à la propriété ..)
- Garantir une offre diversifiée au service du lien emploi logements déplacements
- Apporter des réponses plus ambitieuses pour répondre aux attentes de tous les ménages



Il sera approuvé en 2019

Mas Saint-Vincent : Livraison de 5 logements supplémentaires pour accueillir des femmes battues ont été livrées en septembre, donc 9 places au total.

Un projet de création d'une pension de famille en cours sur la Commune d'Antibes : « Star Hotel » pour développer une nouvelle offre de logements dédiée à un public spécifique (23 logements)

Aires d'accueil pour les gens du voyage :

- Antibes – La Palmosa : 20 emplacements (40 places), mandat de gestion avec la ville d'Antibes, prise en gestion directe effective depuis 2018
- Vallauris – Aire du Ferrandou – gestion en directe (20 emplacements , soit 40 places)

Accompagnement des demandeurs de logements dans leur démarche et la saisie numérique de leur demande via un service civique. Cette action sera poursuivie en 2019.

Rédaction et formalisation de la Convention Intercommunale d'Attribution de logements sociaux à l'échelle de la CASA en cours : document réglementaire qui permet de définir les critères prioritaires d'attribution.

Commercialisation de programmes en accession sociale à la propriété : PSLA (Prêt Social Location Accession), et AE (Accession Encadrée) :

- Marenda Lacan (22 AE) à Antibes
- Biotifull (37 AE) à Biot

Perspectives pour 2019 :

Travaux de sécurité et de remise aux normes des bâtiments et des aires d'accueil Palmosa et Ferrandou attente de la révision 2019 du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage.

Commercialisation de programmes en accession à la propriété sur les communes de Villeneuve Loubet et Valbonne

- Les Maurettes (30 logements : 6 PSA + 24 AE)
- Les Bourelles (64 PSLA + 101 AE)

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

- La CASA a été lauréate cette année de l'AMI sur le « logement d'abord » : lancement des actions du dispositif en cours.
- Réalisation d'une étude sur l'offre sociale des seniors (type de logement) et sur des projets innovants de logements sociaux pour intégrer la colocation chez les jeunes actifs.
- Convention signée en partenariat avec le Service Intercommunal d'Accueil des Demandeurs de logements pour communiquer la même offre et la même information auprès des usagers et des demandeurs avec la formalisation d'un livret d'entretien.
- La Direction Habitat est partie prenante dans la réflexion du projet « cœur de ville » de Vallauris : diverses actions ont été identifiées en matière d'Habitat Logement



Perspectives pour 2019 :

Projet d'une nouvelle résidence intergénérationnelle à Vallauris : 80 logements, dont 50% de séniors. Livraison prévisionnelle en 2020.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

- Participation au changement de la chaudière pour le gestionnaire de la maison de Jouan (ALFAMIF) à Vallauris dans le but de réaliser des économies d'énergie et financières
- Concrétisation du projet de pension de famille « Star Hôtel » : 23 places pour accueillir des personnes en difficulté, à faibles ressources et dont la situation sociale , voire psychologique , ne leur permet pas un accès à un logement ordinaire
- Projet d'une résidence sociale à Antibes pour accueillir les personnes « sans toit » prospection foncière en cours.
- Dématérialisation des procédures relatives aux demandes de logements sociaux dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de la demande et du droit à l'information des demandeurs de logements et dématérialisation des dossiers de demande de subvention (parc privé) au titre de l'ANAH.
- Partenariat avec le Conseil Départemental, l'Association des Paralysés de France, et la maison du handicap dans le cadre de l'accessibilité des logements sociaux aux personnes handicapées.
- 472 logements programmés en 2018 (livraison d'ici 2 à 3 ans
- Fusion de la SACEMA et de la SEMIVAL effective depuis le 1^{er} janvier 2018 : qui a donné lieu à la Société Economique Mixte « *Sophia Antipolis Habitat* ». Une réflexion en cours sur son devenir au regard de la loi ELAN de novembre 2018 (Société Anonyme de Coordination).

Perspectives pour 2019 :

Livraison d'une résidence dédiée au logement des saisonniers et des apprentis prévue en 2019 à Juan-les-Pins : 30 logements.



b. Direction Aménagement

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Etudes sur le potentiel de développement en énergies renouvelables :

- sur le secteur des Trois Moulins, à Antibes : concours d'opérateurs lancé fin 2017 par conférence de presse, phase opérationnelle en 2018 par le concepteur qui sera retenu fin 2018 avec pour objectif de concevoir des « bâtiments exemplaires en termes d'énergie et de lutte contre le changement climatique ».
- Lancement des études liées aux énergies renouvelables dans les études pré-opérationnelles liées aux opérations d'aménagement et ZAE.
- Etude pré-opérationnelle en cours sur le secteur du Fugueiret (Valbonne).

Avis technique sur les Plans Locaux d'Urbanisme de différentes communes (Antibes, Bar-sur-Loup et Le Rouret) : orienté sur les mobilités actives, l'énergie, les stationnements vélo et les bornes de recharge électrique. La mixité fonctionnelle est privilégiée dans les projets d'aménagement afin de réduire les déplacements. (renouvellement urbain, densification autour des axes de transports en commun, intégration des énergies renouvelables).

Intégration systématique du plan climat dans les documents d'aménagement pour une veille active sur la cohérence et la prise en compte des orientations du PCET.

Perspectives pour 2019 :

Etude d'implantation d'énergies renouvelables dans les études préalables liées aux opérations d'aménagement : création d'un dossier de ZAC pour la ZAE de la Sarrée, prise en compte dans l'étude d'impact.

Réalisation d'un schéma directeur des Energies Renouvelables et intégration des objectifs du Plan Climat Energie Territoire dans la révision du SCOT. Adaptation pour le futur Document d'Orientations et D'objectifs (DOO) du SCOT.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Etudes de modélisation hydrauliques engagées en 2018 pour affiner les études d'impacts au regard de l'adaptation aux risques nécessaire sur le site de la ZAE Biot-Les-Prés.

inventaires Faune/Flore 4 saisons sur les secteurs d'intérêt communautaire et sur les terrains où cela s'avère nécessaire : Pré du Lac (Châteauneuf), Défoussat (Saint-Paul de Vence), La Sarrée (50 ha) (Le Bar-sur-Loup), Fugueiret (Valbonne), ancienne gare de Tourrettes-sur-Loup et Camping de Villeneuve-Loubet.

Mise en place sur Antibes et Biot d'un périmètre d'intervention foncière pour le conservatoire du littoral « cœur de nature », dans la plaine de la Brague

Prise en compte de la biodiversité dans les PLU.

Convention du Plan Paysage : réalisation du diagnostic de la palette végétale, travaux engagés avec l'EPLFPPA.

Poursuite de l'élaboration de la Trame Verte et Bleue (TVB) : lancement du diagnostic technique avec cartes thématiques de détermination.

Démarches liées aux AMI : candidature à l'appel à projet « ABC pour la biodiversité » auprès de l'AFB, non retenue.

Perspectives pour 2019 :



Formalisation de la Trame Verte et Bleue et rédaction d'un guide d'intégration de la TVB dans les documents d'urbanisme pour un meilleur fonctionnement écologique.

Poursuite et suivi des campagnes d'inventaires, notamment sur la Brague, et réalisation de 2 plans-guide d'aménagement dans le cadre du Plan Paysage.

Pétroliers : poursuite des études notamment pollution, objectif de densification et de mixité fonctionnelle, étude d'intégration d'énergies fatales et valorisation de la récupération des eaux usées.

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Mixité sociale intégrée dans les projets d'aménagement : développement de la mixité urbaine dans Sophia Antipolis avec la création de logements.

Réflexion sur diverses opérations d'aménagements pour instaurer des services et équipements mutualisés au sein d'un même projet. Sur le site de la ZAE de la Sarrée (Le Bar-sur-Loup), les parkings et points d'accueil seraient mutualisés pour la partie loisirs et la partie activités.

La Brague : plan de gestion et projet global d'aménagement de la plaine permettant la gestion du risque + volonté d'offrir un projet ambitieux pour la population. Acte fort pour la préservation des espaces naturels (« cœur de nature ») et le développement d'espaces de loisirs pour tous. Décision d'engager une DUP en septembre.

Lauréats de la démarche Quartiers Durables pour Sophia Antipolis sud et adhésion à la Charte éco quartier. Objectif de l'AMI Quartiers Durables : réalisation d'un référentiel pour les promoteurs quel que soit l'orientation du projet, suivi des projets par l'IASA.

Perspectives pour 2019 :

Lancement de la consultation pour la création de logements sur le secteur du Val Claret (terrain EPF).

Validation du projet d'aménagement global et intégration des plans-guide dans les documents d'urbanisme.

Travail sur la coordination des actions autour de la démarche Quartiers Durables de Sophia Antipolis.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Plan de paysage : notification et lancement de 2 plans-guide pour améliorer le cadre de vie pour le compte de communes.

Aléa Submersion marine est systématiquement pris en compte dans les projets d'aménagement : cartographie des aléas publiée fin 2017

L'état a fait un porter à connaissance sur la Brague : diffusion des cartes aléas et enjeux dans le cadre de la révision des PPRI (Antibes, Biot et Vallauris).

Poursuite du soutien technique aux petites communes (assistance foncière et planification, actes notariaux et délibérations).

Concertations et réunion publiques : La Sarrée, suivi du PLH,...

Participation à la révision des PPRI, du PLH, du SRADDET et du PDU.

Perspectives pour 2019 :

Travailler avec les communes sur la dématérialisation dans le but d'apporter plus de réponses automatisées aux demandes qui seront faites en ligne.

Plan Paysage : mise à disposition architectes et paysagistes (Convention CAUE 06 et EPLEFPPA).

Finalisation des plans-guide et lancement de 3 à 4 autres en 2019.

Concertation publique dans le cadre de la DUP et du projet d'aménagement de la Brague.

Intégration des révisions des PPRI et nouveaux aléas dans les démarches d'aménagement et de planification.

Fournir un avis suite à l'arrêt du SRADDET le 18/10/2018,



La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Travail de collaboration avec la direction GEMAPI : association de compétences.

Perspectives pour 2019 :

Initiation d'une démarche de concertation pour le SCOT.

Lancement de la consultation du PADD et DOO pour le SCOT et de la concertation publique pour le projet de la Brague.

Accord de coopération PPAM : Gourdon, Cipières, Caussols, Gréolières, CASA et PNR.

Projet de serre HQE photovoltaïque pour une production et une consommation locales tout en produisant de l'énergie.



c. Energie

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

- Labellisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) de la CASA après le passage d'une convention financière d'un montant de 50 000 euros, financement à 80%. 3 actions ont été poursuivies et terminées en 2018 :
 - o Achat de véhicules propres : acquisition de 2 systèmes Synergie pour diminuer la consommation des bennes de 20 à 30% lors du levé de charge + de 6 véhicules légers propres subventionnés à 70% (4 Zoé électriques réparties entre Envibus et le service Environnement, et 2 utilitaires pour Envinet).
 - o Déploiement de 5 bornes de recharge accélérée privées sur les bâtiments CASA (2 sur site Envibus sont déjà opérationnelles, 3 seront installées en 2019 sur site Les Genêts)
 - o Déploiement de la plateforme d'accompagnement à l'énergie solaire en juin 2018. « In sun we trust » est un outil internet complet regroupant le cadastre solaire et permettant d'avoir une estimation de la production possible par un habitant sur son toit, des coûts d'installation ainsi que des bénéfices potentiels. Il permet également d'être mis en relation avec les entreprises labellisées RGE (reconnu garant de l'environnement) localement et d'avoir des experts disponibles en ligne pour répondre aux questions des particuliers. Les retours professionnels sur le dispositif sont très positifs. Les supports de communication ont été créés cette année.
- Infrastructures de recharge de véhicules électriques publiques (IRVE) :

La CASA a récupéré la compétence de gestion des bornes de recharge en 2016. Les travaux d'installation ont été terminés en juin 2018 ; le réseau WIIIZ compte donc 34 bornes et est commun à la CASA, à la CAPG et à la CAPL dans le cadre du Pôle Métropolitain Cap Azur. Ce projet a été financé à 50% par l'ADEME. Elles ont été mises en service en juillet et le retour est très positif. Les bornes fonctionnent bien, avec une productivité accrue sur le littoral. Le service fait l'objet d'études dans une démarche d'amélioration continue.
- Suite au départ de son Conseiller Info Energie en 2018, la mission Energie et Habitat est recentrée sur du conseil à distance uniquement par mail. La permanence téléphonique est désormais fermée, et la plateforme a été arrêtée. Certains outils sont néanmoins maintenus : Coach Copro et In sun we trust.
- Poursuite du dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP). Environ 40 000 habitants sont dans le dispositif aujourd'hui, et le bilan est positif. L'économie d'énergie sur les communes en 5ans est de plus de 480 000€. En 2018, la CASA a ainsi accompagné les communes sur leurs projets, et plus particulièrement sur les marchés pour la mise en concurrence.
- Réalisation d'une campagne d'audits énergétiques des bâtiments communaux : 9 audits ont été réalisés sur 2017/2018 (récupération de données, plans, scénarios et simulations par un bureau d'étude, chiffrage coûts de travaux et bénéfices). Financement par la Région à hauteur de 35% d'un fond de concours avec des critères de performances énergétiques. Les communes adhérentes au dispositif du CEP pourront bénéficier d'un accompagnement technique.
- Un appel à candidature est relancé pour les communes qui souhaitent auditer les bâtiments les plus consommateurs à l'occasion du renouvellement l'année prochaine. Suite à l'audit, les communes s'engagent à mettre en place des actions de rénovation énergétique du bâtiment. Un suivi des actions mises en place par les communes suite aux audits débutera en 2019.
- Poursuite de la Convention avec la Chambre Métiers Artisanat 06 : faire de l'animation sur le thème de la rénovation énergétique auprès des artisans de la CASA. Le programme « Rénover plus » ou les événements tels que les Apéros du solaire ou de la rénovation permettent d'informer par des entretiens directs ou des présentations des possibilités de marchés dans les différents domaines.



Perspectives pour 2019 :

- Achat de 3 autres systèmes Synergie pour équiper les bennes Envinet
- Business Pole : L'installation de panneaux photovoltaïque aura lieu en 2019 si reconduction du budget.
- Extension de l'outil « In sun we trust » à CAPL et CAPG dans le cadre du Pôle Métropolitain Cap Azur et promotion sur le territoire.
- Réflexion sur la mise en place d'un Schéma Directeur des Energies Renouvelables dans le cadre du SCOT.
- Amélioration du service WIIIZ : possibilité de réserver sa charge via l'application, interopérabilité fonctionnelle ou encore mise en place d'abonnements pour les communes.
- Mission Energie et Habitat : réflexion sur la mutualisation d'un poste de Conseiller Info Energie entre la CASA et la CAPL.
- Bilan du PCET et initiation d'un PCAET : diagnostic et élaboration ou mise à jour d'études.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

- Programme WATTY :

Renouvellement du programme Watty pour 3 ans via un marché public. Le programme Watty dans les écoles est un programme de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie à destination des scolaires. Il est lancé chaque année en septembre avec un appel à candidatures auprès des écoles des communes CASA pour recruter les classes participantes (CM1-CM2 ou CM2). 55 classes de CM2 sont concernées sur tout le territoire CASA, soit environ 1600 élèves pour la période scolaire 2018/2019. Ce programme est financé à environ 80% via les CEE (certificats d'économie d'énergie) et s'étale de novembre à juin avec l'organisation de plusieurs ateliers thématiques. Les objectifs principaux du programme sont :

- o Sensibilisation des enfants à l'économie d'eau et d'énergie par le biais d'actions et d'opérations.
 - o Suivi de la consommation d'énergie des écoles dans un but pédagogique et didactique.
 - o Suivi de la consommation des foyers grâce à des foyers tests pour évaluer l'impact du programme chez les enfants et ensuite chez leurs parents, mis en place en 2018.
- Obtention du Trophée Or (section intercommunalités) de la part du département des Alpes Maritimes pour l'ensemble des actions menées au niveau climat énergie avec notamment :
- o La participation au développement des énergies renouvelables via le déploiement de la plateforme solaire « In Sun We Trust » pour les habitants,
 - o La promotion du vélo sur le territoire (création d'une communauté d'utilisateurs, ouverture de la maison du vélo, développement des pistes cyclables, etc.),
 - o La sensibilisation aux économies d'énergie et d'eau de 2 000 élèves qui ont bénéficié du programme « Watty dans les écoles » sur les communes CASA.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

- Dans le cadre du Pôle Métropolitain Cap Azur : mutualisation des projets à déployer tels que Watty à l'école ou l'outil « In sun we trust ».
- Organisation de manifestations ponctuelles à thématique, comme la présentation du Complexe Sportif Ernest du Rouret à Châteauneuf ou les Rencontres Solaires en partenariat avec la CCI.
- Participation à l'organisation du Bootcamp à Sophia Antipolis. Le projet CASA consiste au développement de 7 projets d'autoconsommation collective sur les communes.



La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

- Convention avec Enedis pour la récupération des données de consommation et de production d'énergie sur le territoire sur les 6 dernières années et les années à venir, avec spécification du type d'énergie concernée (photovoltaïque, valorisation des déchets par méthanisation, micro-hydraulique,...).
- Une autre convention avec ENEDIS a pour objet la récupération de données sur la précarité énergétique afin de mieux caractériser le phénomène sur le territoire et réfléchir à la mise en place d'actions en collaboration avec la direction Habitat Logement.
- Soutien technique aux communes :
 - o Avis et préconisations sur la partie énergétique à intégrer dans les documents d'urbanisme (PLU) et vérification du respect de la réglementation en vigueur.
 - o Accompagnement à la démarche de labellisation du projet d'écoquartier « Marena Lacan », avec groupe de travail associé et concertation, projet piloté par la mairie d'Antibes.



d. Espaces Naturels / Agriculture

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Etude en cours pour la mise en place d'une navette estivale dans les Gorges du Loup afin de limiter les impacts environnementaux (réduction des flux) et sécuritaires (problématique de stationnement).

Perspectives pour 2019 :

- Expérimentation de la navette.
- Partenariat initié avec le Département, l'INRA, d'autres organismes de formation et recherche et start'up pour un projet de serre photovoltaïque (HQE) pour alimenter les cantines scolaires (collèges du 06).
- Développement et valorisation de la production de PPAM (Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales), dans le cadre de la reconquête des terres agricoles et de nouveaux partenariats :
 - o Revaloriser un patrimoine floral remarquable
 - o Développer l'approvisionnement local pour les industriels aromatiques du territoire
 - o Développer des techniques innovantes locales

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

- Concertation avec les différentes fédérations, les communes et le PNR pour une meilleure conciliation des usages et activités: VTT, Trail et Canyoning avec la préservation du milieu naturel.
- Diffusion de la Charte Natura 2000 auprès des professionnels (centre équestres, éleveurs et canyoning notamment) + diffusion des films d'information réalisés sur les sites Natura 2000.
Poursuite des tournées de sensibilisation des usagers sur les sites Natura 2000 : 12 en 2018.
- Poursuite des études pour l'inscription d'une partie du site « Rivière et Gorges du Loup » au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires PDESI relatifs aux sports de nature pour une meilleure structuration des activités.
- Poursuite de l'implantation des panneaux d'information sur les sites Natura 2000 dans les Gorges du loup » et « Dôme de Biot » - finalisés en 2018 et posés début 2019.
- Identification des problèmes sur les secteurs Natura 2000 les plus sensibles et proposition de pistes d'amélioration pour répondre aux différentes problématiques : les tournées de sensibilisation seront ciblées en 2019 sur les secteurs à fort enjeux et impactés le plus par les activités.
- Poursuite de CASA'Nature, avec la mise en place d'un outil informatique de communication, de gestion des activités et des réservations.

Perspectives pour 2019 :

- Création et déploiement de 5 panneaux d'information sur le site « Préalpes de Grasse ».
- Finalisation et diffusion du nouveau livret (outil de communication, de valorisation et de sensibilisation à la biodiversité et à la richesse du patrimoine Natura 2000).
- Elaboration et diffusion d'un film Préalpes de Grasse.
- Projet de mise en place de chantiers éco-volontaires participatifs pour la sensibilisation aux espèces invasives et leur éradication, ou le nettoyage de sites Natura 2000 tels que les Gorges du Loup.

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Perspectives pour 2019 :



- Favoriser l'accès à des produits locaux : accompagnement de la commune de Valbonne sur un projet de développement d'un site tourné vers l'agriculture de proximité et les pratiques écoresponsables.
- Lancement d'une application numérique « producteurs » afin de promouvoir les exploitations agricoles, les ventes de produits, les foires locales, etc

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

FEADER : réponse à un appel à projet en 2017 pour la préservation et la remobilisation du foncier agricole (mesure 16-7.1 : préservation du foncier agricole). Obtention d'un avis favorable à la candidature de la CASA à l'appel à projet et lancement des actions en 2018. [CASA chef de file + 17 partenaires, dont 14 communes.]

4 domaines d'intervention :

- Etude d'opportunité ZAP
- Etude de potentiel agricole dans le cadre du PLU
- Animation foncière
- Remise en état de friches

Budget d'opération sur 5 ans : 1 025 470€ dont 960 000€ sont consacrés à la reconquête de friches agricoles. Accompagnement des communes pour la réalisation d'études de faisabilité de projets agricoles - (conventionnement avec la chambre d'agriculture 06).

Perspectives pour 2019 :

- Projet de développement des espaces tests agricoles dans le cadre du foncier remobilisé grâce à l'appel à projet FEADER.
- Réflexion autour d'un projet alimentaire territorial sur la CASA : espaces tests et foncier mobilisés pour de la production dans le but d'alimenter les cantines de la CASA en produits bio, frais et locaux ; favoriser le circuit court. (Montage d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif) – ce serait plutôt pour 2020...

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Convention d'intervention pour animation et veille foncière par la SAFER : promouvoir les échanges parcellaires, pour diminuer la fragmentation des terrains sur la CASA.

LA CASA est partenaire de nombreux projets agricoles, dont

- La foire Agribio d'Antibes qui a compté cette année 3500 visiteurs
- Le Marché Bio du Rouret
- Le festival Alimentterre pour l'organisation de soirées débat sur les exploitations locales
- Le Syndicat d'Olive de Nice

Aide financière et technique à l'acquisition (4ha) pour développer la production agricole en vue d'alimenter les cantines scolaires à Châteauneuf,, montage juridique en cours. Volonté d'étendre la production pour alimenter les centres de loisirs, EPAD...

- Projet démarré en 2018 : 5000m² de maraîchage et 3ha d'oliveraie.



e. Sensibilisation à l'environnement et au DD

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Poursuite des projets Activ'ta Terre engagés en 2017 dont certains en lien avec la thématique de la lutte contre le changement climatique.

Pédibus de Villeneuve-Loubet mis en place.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

- Dans le cadre de l'appel à projet Activ'ta Terre, 30 projets ont été retenus pour l'année 2017/2018 et 25 projets pour 2018/2019. Ce sont des projets dont les thématiques sont liées au développement durable, voici quelques exemples :
 - o Permaculture
 - o Projets expérimentaux dans la qualité des sols
 - o Culture responsable
 - o Jardin durable naturel et cultures expérimentales
 - o Carré potager et axe nutritionnel dans les écoles et collèges
 - o Aquaponie
 - o Economie d'eau
 - o L'air (Ecosolid'air)
 - o Nichoirs et ruches connectés
 - o Coin nature (aménagement, récupération)
 - o Energies renouvelables
 - o Démarches écoresponsables
 - o Commerce équitable
- Chantiers pierres sèches : cette année encore, la CASA en partenariat avec la CAPG et le PNR des Préalpes D'Azur a proposé de nombreux chantiers d'initiation à la restauration de restanques sur son territoire. Les chantiers sont intégrés au programme CASA Nature.
- Réalisation d'un film sur la taille de l'olivier.
- Chantier taille d'oliviers et formations : Formation sur l'amendement, le traitement, la taille des oliviers et la récolte des olives dans le but de revaloriser un patrimoine naturel territorial, de remettre en état des oliveraies municipale + Journées Portes Ouvertes du moulin d'Opio, en partenariat EPLEFPA.
- Nuisibles :
 - o L'écureuil à ventre rouge : suivi du plan de lutte et stand d'informations
 - o Le frelon asiatique : appui au plan de lutte départemental et information du public
 - o Le charançon rouge du palmier : suite à un AMI, mise en place d'un plan de lutte contre le charançon rouge et mise à disposition de pièges à charançon pour la population dans le cadre d'une démarche scientifique participative.
- Renouveau du programme CASA Nature, avec 15 balades naturalistes, des chantiers restanques et des ateliers oliviers, jardins et biodiversité ouverts à tous, gratuits, de mai à décembre. Lancement du site internet associé et optimisation du système de gestion des inscriptions et réservations d'activités.
- Promotion et développement de jardins durables sur le territoire CASA (Journée Jardins méditerranéens en collaboration avec EPLEFPA, + ateliers dans le cadre du programme CASA Nature).
- Re conduite des chantiers école en collaboration avec la Direction Cohésion Sociale et en partenariat avec le PNR et la CAPG.



- Finalisation de l'exposition CASA'Venir : outil de sensibilisation Développement Durable pour les scolaires en lien avec l'Education nationale et ancré dans le territoire CASA. Présentation de l'exposition dans le cadre de la fête de la Science 2018.

Perspectives pour 2019 :

- Reconduction du programme CASA Nature pour la population.
- Renforcement des partenariats, notamment avec le EPLEFPA autour des thématiques de l'olivier (vidéos associées) et des sites expérimentaux.
- Lancement et diffusion de l'exposition CASA'Venir sur sites : appel à projet centré sur l'expo, et projet de création de vidéos Activ'ta Terre.
- Chantiers d'insertion : mobilisation de publics ciblés sur des chantiers liés à la thématique de la valorisation de l'oléiculture ou sur la création de sentiers aménagés (développement de la mobilité douce et sécurisée entre les communes).
- Chantiers école en partenariat avec CAPG et PNR.
- Projets de création de haies sur le territoire CASA par le biais de chantier participatifs, et création de vergers méditerranéens.

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

- Communication : réalisation de flyers et de divers supports pour les campagnes de communication et d'information sur différentes thématiques : 4 supports pour la lutte contre le Charançon rouge.
- Participation à des événements pour sensibiliser et éduquer les habitants en étant au plus près de la population : environ 20 manifestations dont le Village des Sciences de Valbonne, la Foire Bio et Locale d'Antibes.
- Restitution sur la création des haies : Villeneuve Loubet et Le Rouret.
- Partage et échanges : développement des échanges entre les acteurs de projets Activ'ta Terre pour une mise en réseau, un partage et une transmission de bonnes expériences transversale. Projets : jardins familiaux, projets de haies, plantes emblématiques, carrés potagers scolaires, projets intercommunaux (ruches, olivier...) à Opio, Cipières et Gréolières. Projet de jardins au naturel avec des outils ARPE.
- Mise en œuvre d'un projet sur la gestion du stress, l'estime de soi et la préparation aux concours : mise en réseau des instituteurs et des professeurs
- Travail avec des élèves-ingénieurs sur la phytoremédiation et journées de présentation de ce travail à Valbonne lors des Floralties et à Villeneuve Loubet lors de la Fête de la Nature.
- Projet avec le lycée horticole LEGTA réalisé cette année avec l'école des Plants de Villeneuve Loubet : expérimentation sur des végétaux pour titrer le taux d'ozone, travail sur la qualité de l'air.

Perspectives pour 2019 :

Projet européen Erasmus : échange sur les produits du terroir et le patrimoine (notamment l'huile d'olive et de pépins de courges).

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

- Définition de personnes ressources dans chaque projet Activ'ta Terre pour faire le lien entre les acteurs.
- Liens intergénérationnels favorisés entre les enfants et les personnes âgées dans les jardins grâce à une rencontre intergénérationnelle une fois par semaine, étendue à d'autres écoles. C'est un projet en partenariat avec les maisons de retraites et les CCAS.
- Poursuite de l'organisation du forum de restitution des projets Activ'ta Terre au Lycée horticole d'Antibes, ces projets sont désormais des projets d'établissement.



- Les enfants ont participé à l'élaboration de supports pédagogiques et de communication à destination du grand public. Ils contribuent notamment à l'alimentation des grainothèques des médiathèques.
- 2 écoles se sont mobilisées et ont participé à la création d'un sentier ludique reliant Cipières et Gréoulières, avec restanques et cadre familial pour un projet centré autour du patrimoine.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

- Plusieurs projets Activ' ta Terre mettent en lumière les modes de consommation et de production responsables :
 - o Jardins éco-responsables : visites d'agriculteur bio
 - o Produits locaux et de saison
 - o Alimentation durable
- Rencontres avec des éleveurs en partenariat avec le LEGTA.

Perspectives pour 2019 :

- S'approprier et personnaliser le guide « Jardiner sans pesticides » pour l'exploiter sur le territoire CASA.
- Travailler sur la thématique des semences avec intégration des variétés anciennes locales dans les ateliers jardins et initiation d'un réseau d'échange de semences entre jardins.



f. Direction Economie de Proximité et Tourisme

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Co-voiturage pour les réunions communes.

Permanence pour la création d'entreprise mise en place 1 fois par mois à Gréolières et à Vallauris, en partenariat avec IASA (Initiative Agglomération Sophia Antipolis) + relais d'informations auprès d'autres financeurs.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

9ième édition du guide Terroir et art du feu.

Gestion de la compétence tourisme au 1er janvier 2018 sur 18 communes, sauf les stations classées tourisme (Antibes, Vallauris, Valbonne, Saint Paul de Vence, Biot, La colle sur Loup) :

- Gestion des Bureaux d'Information Touristiques (BIT) de 6 communes (Valbonne, Opio, Tournettes-sur-Loup, Bar-sur-Loup, Gréolières et Gourdon dépendent de l'office de tourisme intercommunal).
- Recrutement d'un agent d'accueil itinérant.
- Création d'une cellule de coordination par le développement économique :
 - o Transfert administratif de la politique locale de commerce
 - o Soutien aux actions commerciales d'intérêt communautaire
- Observation et stratégie de développement commercial : création d'un observatoire de la dynamique commerciale.
- Définition d'une échelle d'action et des intérêts communautaire en lien avec l'économie de proximité qui reste sous la gestion communale pour aider à l'implantation de commerces ; mais le reste est à prendre en compte par la CASA : recherche de critères cohérents notamment sur le rayonnement extra communal.
- La direction a un rôle important de coordination et de connaissance.

Travail sur des chaînes d'action pour aider à l'implantation de commerces que l'on souhaite : adhésion à 3 réseaux nationaux de développement commercial.

Observation de la stratégie : partenariat avec la CCI sur l'observation commerciale, systématisation de l'observation de la demande par enquête de consommation.

Création d'un Comité d'Enseignes (de pilotage) avec opérateurs privés pour discuter des enseignes que l'on souhaite accueillir : travail de coordination pour le bon développement de projets commerciaux (Marenda Lacan).

Convention Etat/CASA/Commune montée en 2018 pour le projet « Action cœur de ville » qui a pour objectif de relancer l'activité du centre-ville de Vallauris (aménagements et dynamisation des commerces).

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Continue de financer des projets dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire, volonté de développer cela en 2019 pour les porteurs de projet. Financement des projets ESS par l'ADIE, l'ESIA et l'IASA.

Organisation d'un forum « Entreprendre autrement » en novembre 2018 à Sophia Antipolis, regroupant différents acteurs (étudiants d'écoles type Skema, chercheurs d'emploi et acteurs de l'ESS).



Soutien aux salons d'Antibes « Apprentissage et alternance » et « Emploi, Tourisme et Jobs d'été ».
Participation à l'Open de l'entreprise de Chateauneuf.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Structuration du projet Pôle céramique à Vallauris, autour de l'ancien atelier de Picasso pour en faire un pôle de rayonnement culturel et touristique.

Pôle Céramique : ce lieu aura pour objet l'organisation de grands événements autour de la céramique de rayonnement international. Ce sera également un centre d'interprétation de l'œuvre de Picasso et autres céramistes. On pourra y trouver une pépinière d'artistes, une boutique de vente partagée, et une réflexion est en cours sur la possibilité d'intégrer une coopération des artistes en ce qui concerne le partage du matériel et une boutique coopérative. L'objectif est de relancer l'artisanat céramique et les arts du feu sur Vallauris, pour ensemercer l'installation d'artisans et créer une forte attractivité touristique. Une offre de loisirs créatifs et de formations à tous niveaux est également envisagée.



g. Direction Développement de la Technopole Sophia Antipolis

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Dans le cadre du Pôle Métropolitain Cap Azur, les espaces de co-working sont étendus : mise en réseau des pépinières entre Cannes, Grasse et la CASA dans le but de réduire les déplacements.

Volonté politique avérée de développer la téléconférence : c'est déjà le cas pour les échanges avec Marseille par exemple.

Valorisation et incitation à de la mutualisation de moyens, mobilier et infrastructures, dans le respect des normes.

Perspectives pour 2019 :

Certains immeubles commencent à faire l'objet de programme de réhabilitation par leurs propriétaires, réhabilitations qui intègrent les nouveaux standards environnementaux.

A l'occasion des 50 ans de Sophia Antipolis, l'année 2019 regroupera un ensemble d'évènements, dont l'édition des 25 ans des Jeux de Sophia, avec la participation des entreprises.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Perspectives pour 2019 :

Promotion de bonnes pratiques et initiatives présentes sur Sophia : valorisation des avantages économiques, sociaux et environnementaux associés à ces pratiques.

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Maintien d'une offre riche en termes d'évènements, accessibles à de nombreux acteurs puisque le Business Pôle organise afterworks, business meeting et NIDA's coffee, et accueille également les évènements de divers partenaires.

Maintien du caractère emblématique de Sophia comme un espace épanouissant : promotion des pistes cyclables et de la possibilité de faire du sport à Sophia, soutien et organisation de réunions thématiques et de rencontres entre acteurs de la technopôle, subvention d'évènements populaires : les Jeux de Sophia, Challenge Jeunes Pousses.

En 2018, la CASA a organisé la 4^{ème} édition du Village des Sciences et de l'Innovation au Palais des Congrès d'Antibes Juan les Pins, ainsi que la première édition de Soph.I.A. Summit (salon centré sur l'intelligence artificielle).

Les objectifs 2018 étaient notamment de promouvoir et de communiquer autour de Sophia Antipolis, ainsi que de croiser les structures dans une logique de fertilisation des réseaux par mise en relation. Les actions tournées vers les étudiants ont donc été poursuivies et renforcées.

Dossier GALDERMA : négociations et concertation, organisation de rencontres entre les salariés et les différents acteurs partenaires sur la thématique de la création d'entreprise. Suivi sur le volet emploi/reprenneur et sur le volet immobilier.

Présentation de Sophia Antipolis aux étudiants et à l'incubateur de SKEMA.

Conférences/ateliers en lien avec la RSE et le bien être des salariés organisés au Business Pôle.



Organisation de Educ'Pro : évènement à destination des étudiants et des personnes en recherche de formations.

Perspectives pour 2019 :

Poursuite des présentations de Sophia à l'occasion des 50 ans de la technopôle.

Organisation de la 5^{ème} édition du Village des Sciences et de l'Innovation, et de la 2^{ème} édition de Soph.I.A. Summit.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

La direction poursuit un objectif essentiel : favoriser le développement de l'emploi. Cela passe par différents moyens :

- Favoriser la création d'entreprises innovantes
- Favoriser le développement des entreprises endogènes
- Favoriser l'implantation d'entreprises exogènes
- Renforcer l'attractivité et la visibilité de la technopole (au niveau national et international)

Les relations aux échelles internationale et européenne ont été étoffées (collaborations et partenariats, échanges de bonnes pratiques, écoresponsabilité).

Convention avec un incubateur canadien.

Labellisation de la technopole par le réseau RETIS.

Maintien de la cohésion entre acteurs économiques de la technopôle. Soutiens financiers à Team Côte d'Azur et aux partenaires de la création d'entreprise et de l'innovation.

Accompagnement des startup dans les démarches et procédures pour la création d'emplois.

Mise en œuvre de la convention de revitalisation INTEL

Poursuite des actions de renforcement des filières Véhicules autonomes, Santé/Biotech, IA.

Lancement du marché de prestataires pour le site internet.

Mutualisation des informations entre membres du Pôle Métropolitain : calendriers partagés, mise en réseau des pépinières...

Renouvellement de la présence de Sophia Antipolis sur les salons Immobiliers (MIPIM, SIMI, EXPOREAL...).

Perspectives pour 2019 :

Réalisation d'une exposition à destination des étudiants pour mettre en avant les lieux, technologies et personnes clés du territoire et découvrir Sophia Antipolis.

Lancement du site internet dédié à la communication autour du pôle économique CASA.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Perspectives pour 2019 :

Organiser des animations et formations liées à l'écoresponsabilité, à la RSE, et solliciter des acteurs et partenaires pour développer les échanges d'expériences économiquement vertueuses sur les thématiques environnementales et sociales (bien être du salarié, possibilité de valorisation de l'image des entreprises, associations et apports au quartier, économies diverses...).

Rationaliser l'offre des Jeudi du NIDA.

Favoriser les projets collaboratifs, le partage des bonnes pratiques et la sensibilisation des acteurs de Sophia pour une prise de conscience de la plus-value que représente l'intégration du développement durable dans leurs activités.



3- DGA Ressources

a. Direction de la Commande Publique

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Poursuite des procédures liées aux travaux du bus-tram :

- Dispositions environnementales dans la gestion du chantier
- Clauses d'insertion professionnelles importantes (notamment sur les lots n° 7 à 12 en 2018)

Fin des procédures prévue en 2020.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Maintien des clauses environnementales, chaque marché étudie la possibilité d'intégrer des clauses environnementales et d'insertion. C'est une démarche récurrente.

Dématérialisation de la totalité des procédures pour des marchés > 25 000 € HT

Poursuite de la dématérialisation des documents mis en ligne en internet grâce au logiciel Sharepoint.

Perspectives pour 2019 :

Poursuite de la dématérialisation jusqu'à la phase de notification (Sharepoint).

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Dès que cela est possible : insertion de clauses sociales dans certains marchés avec par exemple un nombre d'heures par an à effectuer par des contrats de travail en insertion professionnelle :

- Marché de débroussaillage pour les terrains : clauses d'insertion intégrées cette année dans les marchés CASA/SYMISA
- Marché de nettoyage des bâtiments communautaires
- Marché de gardiennage

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Perspectives pour 2019 :

2019 sera l'année de relance des marchés de fournitures et de mobilier, les directions opérationnelles seront donc incitées à revoir les clauses potentiellement intégrables en terme d'environnement et d'insertion, mais aussi plus précisément en ce qui concerne l'achat éco-responsable et durable (opportunité d'intégrer plus de clauses dans les marchés d'acquisition de mobilier).



b. Direction des Ressources Humaines

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

La DRH de la CASA poursuit sa démarche de lutte contre le changement climatique :

- Participation aux projets de service de sa collectivité (Challenge mobilité).
- Augmentation des formations intra-entreprises notable : 231 agents ont été concernés cette année, pour 44 jours de formation.
- Poursuite de la plateforme de formation à distance : bilan sur la mise en place de la plateforme de formation à distance et poursuite de la démarche engagée, selon les retours de l'expérimentation. et bilan. (597 connexions à des formations à distance selon le suivi d'Idéal Connaissance)
- Favorise le co-voiturage pour les déplacements lors de réunions extérieures et le propose aux agents lors des participations aux concours ou examens de la FPT.
- Programmation d'entretiens et réunions à distance par l'utilisation des outils numériques (skype ou autres) pour limiter les déplacements.
- Poursuite du groupe de travail « Numérique, Travail et Organisation » et mise en place d'outils : l'objectif de ce groupe de travail est de mesurer l'impact des nouvelles technologies sur les organisations, les modes de management et le développement durable, par la réalisation d'un diagnostic des pratiques actuelles. Cet état des lieux permet désormais d'engager une réflexion sur les possibilités de minimiser l'impact des technologies de l'information et de la communication, dits « TIC », sur notre quotidien et d'étudier la mise en place d'outils (fiches, guide des bonnes pratiques, stratégie énergétique, etc).

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Dans le cadre Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels :

- Accompagnement des services porteurs d'un projet de réorganisation pour identifier les actions d'accompagnement à mettre en œuvre,
- Prise en charge des agents nécessitant un suivi pluridisciplinaire (médecin préventive, psychologue du travail, service social). Rappel des outils à disposition.
- Maintien du Groupe de travail permanent « accident du travail » pour la Direction Déchets pour permettre la mise en place d'outils de prévention des risques professionnels.
- Sensibilisation des directions sur les différentes procédures et outils à disposition en matière de prévention des risques (fiche de déclaration d'agression, fiches ¼ d'heure sécurité, dotation éthylo-tests, ...).
 - o Fiches ¼ d'heure sécurité en ligne
 - o Augmentation des fiches agression suite au rappel des outils à disposition des agents
 - o Meilleure diffusion d'informations sur les outils
- Accompagnement des agents dans le développement de leurs compétences au travers des demandes de formation exprimées lors des entretiens professionnels et/ou à la demande des services (formation professionnalisante, concours, DIF).
- Accompagnement dans la mobilité et le reclassement des agents autour d'entretiens individuels.



- Dialogue social constant avec les partenaires pour toutes les questions d'organisation et de fonctionnement de la collectivité (par exemple : revalorisation des grilles CAP). Rencontre avec les partenaires pour traiter de situations individuelles.
- Mise en place d'une procédure d'évaluation des agents stagiaires avant titularisation : outil d'aide à la décision.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Le service RH contribue à l'amélioration des conditions de vie de sa collectivité et de ses agents en adoptant une politique sociale et solidaire.

Plusieurs actions favorisent cette cohésion :

- Contact permanent et rencontres régulières entre la DRH et les partenaires du Centre de Gestion ; médecin de prévention et psychologue du travail pour accompagner au mieux les agents. Renouvellement convention cadre « socle commun » avec les CDG 06 au 1/1/18 pour 3 ans.
- Organisation de cellules de prévention : 3 cellules de prévention en 2018 (médecin de prévention, psychologue, assistante social) pour traiter des situations individuelles complexes d'agents.
- Accompagnement des agents dans les démarches liés à l'obtention de leur reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.
- Organisation d'études de postes et de visite de site (9 visites en 2018) dans une démarche de contrôle et d'amélioration des conditions de travail, avec l'agent chargé de la fonction d'inspection du CDG06.
- Aide à la protection sociale et la santé : 316 agents de la CASA bénéficient en 2018 de la participation financière à la protection sociale – Organisation de 6 permanences protection sociale aux Genêts et au CTC, + 2 en médiathèques, soit 8 permanences sur l'année 2018.
- Dans le cadre de la loi déontologie, la protection juridique accordée au fonctionnaire est étendue au conjoint, aux enfants et aux ascendants directs – nouvelle fiche pratique dans la Charte RH
- Travail sur la thématique de l'égalité Hommes-Femmes (rapport réglementaire annuel) pour transformer la "contrainte légale" en matière d'égalité en levier de performance en communiquant sur les évolutions et succès en matière d'égalités hommes/femmes, en les valorisant, pour mettre en évidence les atouts de la mixité. Elargissement du plan d'actions en intégrant en tant qu'axe de travail supplémentaires les recrutements, la rémunération et l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice des responsabilités familiales.
- Rationalisation du paysage indemnitaire avec la mise en place du RIFSEEP, Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'engagement Professionnel (2 actualisations en 2018).
- Participation à la journée Job d'été
- Partage des cérémonies de remise des médailles d'honneur (travail fonctionnaire), ainsi que l'arbre de Noël, avec la ville d'Antibes.

Perspectives pour 2019 :

- Modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations, modification des dispositions statutaires et indiciaires, transformation des primes en points d'indice.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Dématérialisation complète de la paie.

Perspectives pour 2019 :

Dématérialisation de l'entretien professionnel d'ici 2020.



c. Direction des systèmes d'Information et du Numérique

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Poursuite de la virtualisation des serveurs. Il y a une rationalisation des besoins en consommation énergétique et en climatisation du matériel, tout en assurant la sécurité des données. C'est une démarche constante.

Le fournisseur du matériel est engagé dans la transition énergétique (prise en compte de la consommation du matériel et de l'alimentation externe privilégiée pour moins de besoins en climatisation).

Poursuite et finalisation du passage à Office 365 avec location de licences plutôt qu'un achat, pour permettre le télétravail, la vidéoconférence (Skype) et donc réduire les déplacements et les échanges présentsiels. Cela est pratique et facile à gérer, le projet est de l'étendre à tous les agents CASA en 2018.

Opendata : la CASA est soumise au RGPD (règlement général concernant la protection des données). Traçage et protection des données professionnelles mis en place. Engagement de la mise à disposition de jeux de données sur le site gouvernemental.

Dématérialisation des procédures : chaîne comptable, finances.

Perspectives pour 2019 :

Virtualisation des serveurs avec l'installation de la fibre : avoir du matériel plus performant et moins consommateur.

Opération télétravail : test du télétravail au sein de la CASA avec 10 participants et développement des espaces de travail délocalisés pour réduire les déplacements et optimiser les heures de flux.

Dématérialisation des procédures liées aux marchés publics.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

La politique de renouvellement du parc et adéquation des moyens aux besoins (en interne) : éviter la fracture numérique, tous les agents CASA auront un mail et un accès professionnels.

Poursuite du déploiement de la fibre optique sur tout le territoire pour l'accès à internet en très haut débit : la CASA s'investit dans l'installation de la fibre optique via le SDAN. Ce schéma prévoit l'installation de 2500 prises sur le territoire CASA (hors communes où des opérateurs se sont positionnés).

Schéma Communautaire d'Aménagement Numérique (SCAN) : cette démarche permet de développer à la fois les infrastructures et les services, en adéquation. Il s'agit de l'ossature de la fibre au niveau Ouest 06 en fonction des opportunités et des besoins.

Le panel a été ouvert à des utilisateurs extérieurs sous le format openlab sur les thématiques du bien-être usager, du transport et des services (autres que la fibre également) dans les médiathèques. En cours pour ce qui est du développement économique avec le tissu d'acteurs économiques de Sophia Antipolis.

Développement du site CASA Nature.

CASA dans ma poche : l'application en est à sa deuxième version.

Perspectives pour 2019 :

Finalisation du renouvellement des parcs et des moyens.

Promotion de l'application CASA dans ma poche.



Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Lutte contre l'inégalité numérique avec la mise en place de la fibre optique sur tout le territoire.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Recrutement d'un agent pour développer un outil de mise à disposition des données pour les communes et les agents CASA.

Développement des cartographies participatives sur les thèmes environnementaux, comme en lien avec les déchets par exemple.

Perspectives pour 2019 :

Développement de l'outil de regroupement des données, rendues accessibles pour tous les agents CASA et les communes.

Réduire, voir supprimer, les autocoms.



4- DGA Vie sociale et culturelle

a. Direction Lecture Publique

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Augmentation de la fréquence de passage à 2 par jour pour la Navette de transport des livres pour éviter le déplacement des usagers et optimiser le transport des livres : une tournée le matin et une l'après-midi du mardi au samedi dans toutes les médiathèques et le point de lecture de Roquefort-les-pins.

Perspectives pour 2019 :

Demander à la ville d'Antibes l'installation d'un parking à vélo pour favoriser les déplacements écologiques, étude en cours concernant la pose d'un rail à vélo.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Grainothèques : Antibes, Valbonne, Vallauris et Biot avec la création d'un « café-grain ». Elles ont été créées en partenariat avec les mairies, les associations locales, les acteurs locaux, et sont en échanges réguliers avec les scolaires.

Des conventions ont été signées avec des associations pour assurer la médiation autour des thématiques liées aux jardins (Jardins du Loup...).

Participation à la Journée Mondiale du DD (inauguration de la grainothèque de Biot), avec l'accueil de près de 170 personnes autour des grainothèques (ateliers bombes à graine,...).

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Participation aux journées du patrimoine : opérations culturelles sur la médiathèque d'Antibes, conférences sur Picasso en partenariat avec le musée Fernand Léger, ainsi que sur Biot via le parcours découverte du patrimoine avec les œuvres d'Olivia Paroldi.

Mise en œuvre d'actions associant la culture littéraire et différentes techniques telles que la cuisine ou le tricot.

Participation aux rencontres gastronomiques : évènement permettant de mettre en valeur des ouvrages et des auteurs autour de la cuisine en invitant des chefs pour cuisiner dans les médiathèques.

Mise aux normes d'accessibilité de la médiathèque A. CAMUS : pose de différents équipements pour mettre aux normes d'accessibilité le bâtiment (boutons en braille, guides au sol, rampe d'accès extérieure...).

Prêt de liseuses et mise à disposition de livres numériques. Tablettes numériques en libre consultation dans les médiathèques.

Accueil de 10 000 élèves cette année, plus de 450 groupes, dans le cadre d'ateliers dans les médiathèques pour les écoles de la CASA.

Actions spécifiques pour le public « empêché » :

- Animations dans certains IME, l'hôpital de jour d'Antibes...
- Accueil de public handicapé avec animations spécifiques dans toutes les médiathèques
- Ciné-séniors, notamment le ciné-club pour les pensionnaires du CCAS de Biot



Réalisation de la 1^{ère} édition du Salon Livres Jeunes fin mars 2018, édition qui a rencontré un réel succès : près de 2700 personnes accueillies et 25 auteurs présents.

Perspectives pour 2019 :

Mise en œuvre d'actions autour de la thématique du « Végétal » avec un programme orienté sur tout le premier semestre (expositions, concerts, rencontres, activités, activation de partenariats...).

Renouvellement de la participation aux rencontres gastronomiques.

Poursuite de la mise aux normes de la médiathèque d'Antibes, amélioration de l'accessibilité aux bâtiments.

Portage de documents à domicile, aux personnes âgées qui bénéficient de l'aide ménagère ou des livraisons de repas effectuées par le CCAS de Biot. (mise en œuvre de la livraison en 2019)

Renouvellement du Salon du Livre Jeunesse, 29 et 30 mars 2019.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Don de certains livres sortis de l'inventaire à différents organismes auxquels la CASA est adhérente tels que COBIAC pour des dons en Côte d'Ivoire cette année.

Poursuite du Bibliobus : tournée mise en place vers le Moyen et le Haut Pays, 1 passage par mois + des animations délocalisées dans les écoles.

Travail autour de Vallauris : commune ciblée car non-équipée. Accueil de classes de Vallauris dans les médiathèques d'Antibes et de Biot.

Projet à l'étude de déploiement d'un médiabus itinérant et d'un réseau de points de retrait de documents.

Accompagnement du projet de la mairie d'Opio : conseil sur l'aménagement et la qualification des espaces dans le cadre de la création d'une médiathèque à Opio.

Actions mises en place pour accompagner les jeunes artistes, tremplin notamment en jazz pour valoriser les formations avant le festival de Juan-les-Pins. Travail avec le conservatoire pour être lieu de production + actions découvertes des instruments.

Perspectives pour 2019 :

Travail avec les communes pour proposer une offre culturelle même dans les communes ne disposant pas d'une médiathèque communautaire : étendre les spectacles comme pour le spectacle de Noël à Cipières et Gréolières ou les ateliers auteurs/illustrateurs organisés dans les classes de Châteauneuf et du Rouret.

Travail avec les classes de Vallauris accueillies en 2018 sur le prix littéraire Paul Langevin en 2019.

Conseil et assistance aux communes pour l'accès à la lecture de la population.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Marchés clausés : optimisation de l'achat éco-responsable, notamment en termes de transport et de qualité des matériaux. (couvres-livres,...)

Dématérialisation des procédures : inscription et pré-réservation d'ouvrages (avec acheminement dans la médiathèque de son choix) possibles en ligne.

Partenariat avec Univalom sur les démarches « 0 déchets » pour sensibiliser la population lors des événements.

Partenariat avec différentes associations rattachées à chaque grainothèque : Biot aux jardins pour Biot, Lycée horticole pour Antibes et Jardins du Loup pour Villeneuve Loubet ; collaboration avec des acteurs sensibilisés pour une meilleure approche des thématiques.

Collaboration avec la direction Cohésion Sociale :

- Travail avec des groupes de jeunes en difficultés : atelier lecture à haute voix, « Des mots, des livres »,



- Participation d'un groupe de jeunes lors de la consultation aux usagers, recueil des attentes et besoin de la population en termes de culture, réfléchir ensemble (personnes âgées, mixité sociale...).

Perspectives pour 2019 :

Volonté de création d'une commission Cohésion Sociale / Culture en 2019.

Engagement d'une réflexion sur la possibilité d'acheminer les ouvrages réservés directement au domicile ou proche du domicile (points relais : mairie, épicerie,...).



b. Direction de la Cohésion sociale

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

- Mise en relation des participants aux chantiers d'insertion et du BAFA Solidaire pour favoriser le covoiturage.
- Promotion du dispositif Ridygo à l'occasion des Commission Emploi ou d'insertion dans le Moyen Pays notamment = plateforme de covoiturage avec objectif social, convention avec Pôle Emploi pour faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi et du public en insertion.
- Information sur le déplacement responsable (covoiturage et site PACA Mobilité).

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

- Prévention : organisation de sorties pour les jeunes en situation d'insertion sociale (16-25 ans) avec un guide départemental pour découvrir le patrimoine local et les milieux naturels (Pic des Courmettes).
- Valorisation des ressources, de la biodiversité et du patrimoine du territoire au travers des chantiers réalisés par le public en insertion : chantier du Fort Carré (site Natura 2000) et chantier de la Garoupe à Antibes. Ces chantiers éducatifs 16-25 ans, en partenariat avec la Mission Locale avec un accompagnement des équipes de prévention Jeunesse CASA, concernent des travaux d'entretien des espaces verts (ouverture de milieux) et d'aménagement paysager des sites (création de cheminement avec installation de signalétique éco-responsable pour les marcheurs, patrimoine naturel préservé).

Perspectives pour 2019 :

- Proposer aux chantiers d'insertion des formations pierres sèches.
- Mise en place de formations sur la récolte et la valorisation des olives en transversalité avec le service environnement : chantiers jeunes éducatifs de la CASA sur Vallauris (valorisation d'espaces archéologiques en outre).

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

- Utilisation du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans le cadre de l'accompagnement des jeunes ayant des problèmes d'addiction.
- Mise en relation des publics ciblés avec les acteurs du territoire au travers de la participation à des événements tels que le Salon de l'Emploi Saisonnier.
- Partenariat avec la Mission Locale : remobilisation des jeunes avec le dispositif Garantie Jeune (bilan santé, sorties, formations et animations...) avec un suivi d'un an ayant pour objectif le retour à l'emploi.
- Poursuite du développement de la mobilité en partenariat avec la plateforme Mobilis 06 : diagnostic mobilité/ auto-école sociale : accompagner pédagogiquement et financièrement un public demandeur d'emplois ou en situation de rupture avec l'environnement social, économique ou familial, au passage du permis de conduire.
- Promotion des actions culturelles sportives et de loisirs pour les jeunes de tout le territoire via la carte LOL, distribution de places de basket pour les Sharks pour les jeunes de la Mission Locale et les familles.
- Création et promotion d'une application mobile dans le cadre du Pôle Métropolitain : « Cap Azur Culture » recense l'ensemble des spectacles vivants organisés sur le territoire.
- Renouvellement de l'opération « Des Mots, Des Livres » : atelier théâtre réalisé avec le public de la Mission Locale et le public des équipes prévention Jeunesse CASA.



Perspectives 2019 :

- Tisser un partenariat associant les équipes de prévention et les structures agricoles (lycée horticole par exemple) pour valoriser la production inexploitée en période estivale (ramassage à l'occasion de chantiers, sensibilisation à un mode de consommation responsable, valorisation des produits...).
- Projet d'outil pédagogique et d'insertion sous la forme d'un chantier en partenariat avec la Ville d'Antibes, les services Environnement et Cohésion Sociale : mettre en situation de travail des jeunes tout en leur faisant connaître le patrimoine locale à l'occasion du travail de taille des oliviers et de récolte des olives.
- Projet de collaboration avec la direction Lecture Publique dans l'insertion des jeunes.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) : 180 personnes sont rentrées dans le dispositif cette année. Dans le cadre du PLIE, 4 ateliers ont été développés et réalisés sur la définition du projet professionnel, le développement du vocabulaire à compétence professionnelle et le transfert de compétences. Ces ateliers répondent à un besoin réel et ont été un succès.
 - o Bilan 2018
 - 63 sorties du dispositif sont positives : CDI, CDD ou formations
 - 27 sorties positives « en cours »
- Trois chantiers d'insertion (+ 18ans) cofinancés par la CASA
 - o Un chantier maraicher à Valbonne
 - o Un chantier élagage et débroussaillage à Valbonne
 - o Un chantier ménage, nettoyage, élagage, débroussaillage à Vallauris

Au total, environ 110 personnes ont participé aux différents chantiers en 2018.

- Poursuite des actions opérationnelles du Contrat de ville cette année, une évaluation intermédiaire sera réalisée en 2019.
- Actions avec la Croix rouge : Formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur pour 13 jeunes en 2018 en contrepartie d'un engagement solidaire, bénévolat pour la Croix Rouge : maraude sociale, aide alimentaire, vestiboutique et création d'un spectacle pour les seniors.
- Dispositif Parcours Emploi Compétences : 1 agent en poste pour l'équipe administrative en 2018, contrat de 3 jours par semaine pour un CDD d'un an.
- Mise en place de matinées « emploi » en 2018 : 2 matinées à Vallauris (métiers des services à la personne) et 1 matinée à Châteauneuf (intérim), en partenariat avec Pôle Emploi.
- Création d'une Commission Moyen Pays, réunie 1x/trimestre, en lien avec la Maison de la Solidarité Départementale, les CCAS, médiatrices et éducatrices du Moyen Pays.
- 2 Postes TIG à la médiathèque d'Antibes et de Valbonne en priorité ouverts aux femmes et 5 postes pour la collecte des ordures ménagères et en déchetterie.
- Création d'une Commission Emploi : 1x/trimestre, veille sur l'aide aux projets associatifs, pour une meilleure articulation entre les dispositifs d'aide à l'emploi et la mise en relation des acteurs.
- Création d'une Commission Insertion à Valbonne: 1x/trimestre, réunion partenariale des acteurs du champ de l'insertion et de l'emploi sur la transversalité des actions.
- Mise en place d'ateliers de prévention et de lutte contre la radicalisation à travers les stéréotypes du genre : déconstruire les discours djihadistes du super héros et héroïne, donner des outils de réflexion, d'analyse et un esprit critique des communications, des médias. Ils sont désormais intégrés dans les Opérations Courts Chantiers et dans les chantiers d'insertion : 2 sur Vallauris, 2 sur Antibes, ainsi qu'une formation pour les professionnelles du secteur. Les ateliers ont été étendus au secteur pénitencier mais le public n'a pas été au rendez vous.



- Participation au club égalité coordonné par la SCOP Alter Egaux et la déléguée aux droits des femmes au niveau départemental: égalité professionnelle et mixité des métiers : intervention dans les écoles, les lycées, les entreprises et les collectivités territoriales pour changer les représentations.
 - o Opération EGAMIX renouvelée en 2018 : semaines de l'égalité et de la mixité des métiers avec une cible féminine, animations à la médiathèque d'Antibes (projection d'un film, sensibilisation, découverte de métiers pour faire tomber les stéréotypes, visite d'entreprises en partenariat et échanges).
 - o « Touche pas à ma pote » renouvelée en 2018 : sensibilisation de collégiens d'Antibes au harcèlement et aux violences faites aux femmes. Cette année, deux fois plus de classes ont pu en bénéficier puisque l'opération a été réalisée sur 2 journées complètes.
- Lancement d'une Maison Itinérante des Services Au Public sur 4 communes du moyen pays (Bar-sur-Loup, Opio, Gourdon et Cipières), avec l'association Valbonnaise SLV : mettre à disposition du matériel informatique, accompagner la population dans ses démarches administratives et usages numériques. Création de son compte Pôle Emploi, CAF, demande carte grise, CNI etc....
- Développement de la médiation active : chantier d'insertion et entreprises privées : transmission du savoir-faire des encadrants des chantiers sur l'accompagnement des publics en insertion aux entreprises. Ce lien permet de tisser un réseau, de la confiance, d'établir des complémentarités sur le marché de l'emploi et de répondre de façon réactive aux besoins en main d'œuvre des entreprises. Objectif permanent de diffusion vers d'autres structures avec des outils et supports (plaquettes) professionnelles pour casser l'image et les réticences concernant le public en insertion.
- Application des conventions de coopération renforcée avec les villes de Villeneuve Loubet, La Colle sur Loup, Saint Paul de Vence, Vallauris et Biot (articulation entre les services jeunesse et le service prévention Jeunesse CASA).

Perspectives 2019 :

- Renouvellement de la formation pratique du BAFA Solidaire : 12 jeunes sélectionnés pour cette session.
- Etendre la maison itinérante à Châteauneuf ou à Roquefort-les-pins.
- Renouvellement des matinées « emploi » en 2019.
- Dans le cadre de la Commission Moyen Pays, une formation et un groupe de travail à destination des professionnels sur l'accompagnement des femmes en situation de détresse (violences conjugales) devrait voir le jour en 2019.
- Etendre la prévention et la lutte contre la radicalisation aux professionnelles : éducateurs, équipes éducatives de l'éducation nationale...).
- Réalisation de l'évaluation intermédiaire du Contrat de Ville.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

- Etude en cours sur la faisabilité d'un groupement d'employeurs favorisant la mutualisation de moyens humains. Recenser les besoins des associations et des collectivités territoriales en terme d'emplois : fonctions support et métiers de l'animation et du sport.
- En 2018 : 47 763 heures clausées pour le programme PLIE contre 32 700 heures en 2017. Au total : 81 entreprises ont répondu à des marchés (68 en cours de suivi) auprès de 18 maîtres d'ouvrage (Antibes, Vallauris, Villeneuve Loubet, Valbonne, Biot, Région PACA, Tournettes, les bailleurs...).
- Organisation d'une conférence et de tables rondes réalisées par le PLIE pour développer les marchés clausés, réservés aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique à Antibes.
- Promotion des marchés clausés auprès des communes de la CASA.



- Le Conseil Citoyen instauré à Vallauris dans le cadre du Contrat de ville perdure. Les réunions mises en place ont 2 objectifs : implication des citoyens sur le Contrat de Ville et proposer des fonds de participation aux habitants pour montage de projets.

Perspectives 2019 :

- Etude de la faisabilité d'un chantier avec une association déjà subventionnée (chantier d'insertion entretien d'espaces verts) dans un nouveau champs d'action : création et développement d'une légumerie pour favoriser l'insertion professionnelle féminine, en lien avec la volonté du Conseil Départemental de nourrir les collèges avec des produits frais et locaux.
- Mise en œuvre de la convention signée en 2016 de cession du matériel informatique de la CASA (DIN) : don à un chantier d'insertion sur Valbonne de culture maraîchère.
- Finalisation de l'étude sur le groupement d'employeurs.
- Lancement de jardins partagés sur les Hauts de Vallauris (animation des jardins et activités pédagogiques par un animateur spécifique) dans le cadre de l'action « Cœur de ville » avec une convention Etat/CASA/Commune/CAF.



5- Hors DGA

a. Mission Etudes et Expertises

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Le projet d'origine d'aménagement et de requalification des sites de la Villa Thuret, du parc botanique et des structures à réhabiliter côté Cap d'Antibes est ré-étudié en 2018. Ce projet d'envergure vise à maintenir à niveau la villa et le parc à l'aide d'une valorisation d'une partie du domaine.

Il s'agirait de réunir différents acteurs sur ces 5 ha dans le but de faire vivre un site en partie requalifié regroupant des formations d'ingénierie, les services environnement de la Ville d'Antibes, l'équipe de la Villa Thuret, les serres d'application et les travaux pratiques du Lycée Horticole,...

Participation de la CASA au comité de pilotage pour l'organisation des journées internationales de la Villa Thuret et autour de ce projet à Paris.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

Travail de réflexion autour d'un nouveau projet ALCOTRA associant les Villa Thuret (Antibes) et Villa Hanbury (Vintimille) : former des guides bilingues internationaux pour développer les visites guidées raisonnées valorisant les jardins botaniques, en partenariat avec l'Université et l'INRA. Le projet n'a pas abouti au niveau de l'UE.

Poursuite des actions de valorisation du patrimoine botanique et culturelle au travers de la réalisation de panneaux d'information physiques et numériques, de la mise à jour du site internet, des opérations d'entretien du parc, de l'aménagement de la serre pédagogique, et du développement des outils de promotion et de communication.

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

La Villa Thuret est jumelée depuis 2017 avec la Villa Hanbury (Vintimille). Le projet initial du site de la Villa Thuret et le projet de formation de guides avec la Villa Hanbury et l'Université s'inscrivent dans une stratégie touristique générale intercommunale de valorisation du territoire.

Poursuite de sa recherche de financements européens par l'unité expérimentale de la Villa Thuret et ses partenaires locaux (CD06, la CASA, Antibes...). Ces acteurs se sont élargis cette année de façon officielle à l'Université de Nice Côte d'Azur et la ville d'Antibes.

Perspectives pour 2019 :

- Les acteurs restent mobilisés pour s'inscrire dans un nouveau projet ALCOTRA si l'opportunité se présente.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD



b. Mission Evaluation, Contrôle de gestion et Partenariat

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Conseil de développement : L'objectif du Conseil de développement de la CASA est de faire émerger des idées, des propositions pour l'aménagement et le développement durable de son territoire. Il étudie les dossiers techniques, participe à des débats thématiques, sollicite et échange avec les citoyens, réfléchit aux solutions envisageables, propose des réponses et enfin, émet des avis motivés sur les projets qui lui sont soumis. Mais, il peut également être force de proposition et s'autosaisir, si nécessaire, de tout dossier qui paraîtrait prioritaire pour en faire une analyse critique assortie de propositions constructives. Il représente un véritable atout pour la CASA.

A l'occasion de sa réunion lors des assemblées plénières, il a émis cette année :

- Un avis du groupe de travail " Transports, Déplacements et Politique de la Ville" sur la politique générale des transports à la CASA.
- Un retour sur les travaux de l'état initial de l'environnement (EIE) avec des préconisations en matière de géologie, en matière de milieu naturel et de biodiversité, en matière de patrimoine et de cadre de vie.

Il a également engagé une réflexion sur le Tourisme Durable (comment concilier l'attractivité touristique d'un territoire et la conservation du caractère exceptionnel de son environnement).

Les groupes thématiques du Conseil de développement se sont réunis régulièrement tout au long de l'année pour mener à bien leurs réflexions concernant les compétences prospectives de la CASA (Transports, Aménagement, Environnement, Economie et Emploi). Ils traitent notamment différents sujets en cours comme les révisions du SCoT et du PDU.

Refonte du site internet du Conseil de Développement, avec partie collaborative.

Le CDD a organisé un Colloque intitulé "Enjeux économique et environnemental: le tourisme". Deux tables rondes réunissaient ainsi les décideurs publics locaux. Avec une centaine de participants et des échanges fructueux, cet évènement fut un large succès.

Perspectives pour 2019 :

Préparation d'un colloque sur les attentes citoyennes sur le territoire au regard de l'intérêt général, réflexions sur le SCOT, la révision du PDU, le CLIMAT...

Suite de la CLET : compétences Eau potable et Assainissement.

Présentation des préconisations sur la thématique du tourisme durable.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Renouvellement des visites de hauts fonctionnaires de pays émergents, dans un but de transmission du savoir, dans le cadre du CIF (Centre International de Formation). Ces rencontres ont pour objectif que ces hauts fonctionnaires puissent, à côté de la formation théorique, rencontrer des praticiens, experts dans la mise en œuvre des politiques publiques : les directeurs de la CASA notamment dans les achats publics et les problématique de développement durable.



Cette année, une vingtaine de cadres internationaux originaires de différents pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Haïti, Mali, Niger, République Centrafricaine, Togo et Tunisie) et accompagnés par certains organismes (Union Africaine, Banque africaine de développement) sont venus, à la CASA, participer à cette rencontre qui portait sur les domaines suivants ; le social, les modalités de gestion publique, les déchets, l'environnement, les transports, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Recrutement d'un apprenti pour 2 ans. Il a pour mission la rédaction d'avis pour le Conseil de Développement et la synthétisation de toutes les réflexions engagées.

CLET : Evaluation du transfert de la charge communale pour maintenir l'équilibre entre les budgets communaux et de l'agglomération. Cette année correspond à la réalisation des travaux concernant les compétences GEMAPI et Eaux pluviales confiées à la CASA en concertation avec les communes.



c. Direction Communication

La poursuite de la transition du modèle d'aménagement du territoire dans une logique de développement durable

Optimisation des livraisons de documents de communication et réduction des émissions.

Dématérialisation des invitations aux VP, plus d'envoi de cartons d'invitation (sauf évènements exceptionnels).
Dématérialisation des calendriers de collecte dans une démarche « 0 Déchets » et dans l'objectif de réduire notre empreinte carbone.

L'exploitation du fort « potentiel de développement durable » du territoire

L'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire pour le bien-être de la population

Site web : analyse de marché et dialogue compétitif en cours.

Diffusion systématique de l'information, communication en relais : à la presse, sur les réseaux sociaux, sur le site web, sur les écrans d'information (plusieurs cibles et plusieurs supports pour que l'information soit accessible à tous et intergénérationnelle).

Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) ont été des interfaces de communication en pointe cette année, particulièrement actifs au travers de 2 actions :

Propositions d'évènements Facebook pour les activités à destination de la population

Valorisation des activités et évènements CASA par la publication systématique de reportages vidéos et photos en temps réel.

Perspectives pour 2019 :

Choix du prestataire pour le site web au premier trimestre 2019.

Un développement solidaire pour l'ensemble du territoire et de la population

Marchés : clauses sociales d'insertion et environnementales mises en place.

- Impression signalétique
- Goodies
- Charte sur les conditions de travail

La co-responsabilisation des habitants et des acteurs du territoire, y compris de la CASA elle-même, face aux enjeux du DD

Clauses environnementales :

- Encres écoresponsables, chutes réutilisées, imprim'vert, gestion durable des forêts
- Origine des goodies : coût et empreinte carbone de l'objet qui rentre en compte dans le choix du prestataire (réflexion sur l'acheminement des objets publicitaires)